

RAPPORT FINANCIER

1^{ER} SEMESTRE 2019

SOMMAIRE

– Rapport financier du 1er semestre 2019	3
1. Rapport d'activité du 1 ^{er} semestre 2019	3
Information financière du 1 ^{er} semestre et évènements importants	3
Résultats financiers du 1er semestre 2018	4
Perspectives	6
Transactions avec les parties liées	12
Facteurs de risques et incertitudes	12
2. Comptes consolidés résumés du premier semestre 2019.....	13
A. Etat de la situation financière	13
B. Etat du résultat global	14
C. Tableau des flux de trésorerie consolidés	16
D. Etat de variation des capitaux propres	17
E. Notes explicatives.....	19
F. Glossaire financier	46
3. Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	47
4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019	48

_ RAPPORT FINANCIER DU 1ER SEMESTRE 2019

1. Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2019

Information financière du 1^{er} semestre et évènements importants

	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Indicateurs opérationnels					
Nombre de navires (ETP)*	472,0	495,2	-4,7 %	505,0	-6,5 %
Flotte totale en opération (ETP)*	308,8	314,0	-1,7 %	320,3	-3,6 %
Nombre de navires désarmés (ETP)*	163,3	181,2	-9,9 %	184,7	-11,6 %
Taux d'utilisation de la flotte en opération (%)	83,4	81,5	+1,9 pt	83,0	+0,4 pt
Taux d'utilisation moyen (%)	54,5	51,7	+2,8 pts	52,7	+1,8 pt
Tarifs journaliers moyens (\$/j)	8 219	7 902	+4,0 %	7 888	+4,2 %

* ETP : Equivalent temps plein.

En millions d'euros, sauf mention contraire

	S1 2019	S2 2018*	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018*	Variation S1 2019/S1 2018
Performances financières					
Chiffre d'affaires ajusté ^a	361,5	349,4	+ 3,5 %	340,1	+ 6,3 %
<i>(variation à taux de change constants)</i>			<i>+2,2%</i>		<i>+3,0%</i>
Bourbon Marine & Logistics	178,9	175,0	+2,3 %	182,3	-1,9 %
Bourbon Mobility	93,4	92,4	+1,1 %	95,3	-2,0 %
Bourbon Subsea Services	83,6	76,2	+9,8 %	57,4	+45,6 %
Autres	5,6	5,9	-5,6 %	5,0	+10,4 %
Coûts opérationnels et généraux	(278,3)	(277,3)	+0,4 %	(269,5)	+3,3 %
EBITDAR ajusté ^a (hors plus-values)	83,2	72,1	+15,3 %	70,6	+17,8 %
<i>en % du CA ajusté</i>	<i>23,0 %</i>	<i>20,6 %</i>		<i>20,7%</i>	
Charge de loyers coque-nue	-	(74,9)	ns	(73,4)	ns
EBITDA ajusté ^a	84,1	(2,2)	ns	(2,2)	ns
Charge d'impairment	(3,1)	(31,0)	-90,0 %	(44,7)	-93,1 %
EBIT ajusté ^a	(52,7)	(160,4)	-67,1 %	(153,5)	-65,7 %
EBIT	(60,2)	(162,2)	-62,9 %	(158,0)	-61,9 %
Résultat net (part du groupe)	(135,2)	(260,7)	-48,1 %	(197,1)	-31,4 %

* Le groupe applique la norme IFRS 16 à partir du 1er janvier 2019 en appliquant la méthode « rétrospective modifiée », les états financiers 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location »

(a) **Données ajustées** : L'information financière ajustée est présentée par Activité et par Segment sur la base du système de reporting interne et de l'information segmentée interne utilisée par le principal décideur opérationnel pour piloter et mesurer la performance de BOURBON (IFRS 8). Le reporting interne (et donc l'information financière ajustée) enregistre les performances des co-entreprises opérationnelles sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint selon la méthode de l'intégration globale. Par ailleurs, le reporting interne (et donc l'information financière ajustée) ne tient pas compte de la norme IAS 29 (Information financière dans les économies hyper inflationnistes), applicable pour la première fois en 2017 (rétroactivement au 1er janvier) à une co-entreprise opérationnelle située en Angola.

Résultats financiers du 1er semestre 2018

Au titre du compte de résultat (base ajustée)

Le chiffre d'affaires ajusté s'est élevé à 361,5 M€ en hausse de 3,5 % par rapport au semestre précédent impacté par un change favorable (+2,2 % de progression à taux de change constant), une amélioration des tarifs moyens d'affrètement (principalement liée à la contribution des activités d'affrètement du Subsea) et une amélioration du taux d'utilisation. Cette dernière provient d'une part des ventes et de la destruction de navires non-stratégiques et non utilisés et d'autre part d'une légère hausse du nombre de jours d'affrètement.

Les coûts opérationnels baissent de 2,3 % par rapport au précédent semestre bénéficiant d'une part des premiers effets du programme Smart Shipping et d'autre part d'un rattrapage d'exonération de charges patronales pour les navires battant pavillon européen. En excluant ce dernier élément, les coûts auraient augmenté, impactés par les remises en service progressives des navires et les projets clés en main du Subsea.

Quant aux coûts généraux, ils augmentent de 11,1 % principalement en raison des coûts associés à la restructuration financière. En revanche, la mise en œuvre de notre plan Smart G&A porte ses fruits nous permettant d'atteindre un ratio de coûts généraux récurrents sur chiffre d'affaires de 15 %.

En conséquence, l'EBITDAR ressort à 83,2 M€ en progression de 15,3 % par rapport au semestre précédent.

L'EBIT ajusté du 1er semestre 2019 s'établit à (52,7) M€, s'améliorant de 108,0 M€ par rapport au semestre précédent résultant principalement de l'impact de l'application de la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019 et de l'allègement de la charge d'impairment.

Le résultat net part du groupe s'affiche à (135,2) M€ par rapport à (260,7) M€ au semestre précédent.

Au titre du bilan

Capitaux employés consolidés	30/06/2019	31/12/2018
<i>En millions d'euros</i>		
Actifs nets non courants	2 360,1	1 704,1
Actifs non courants destinés à la vente	1,2	12,0
Besoin en fonds de roulement	138,2	(79,0)
Total capitaux employés	2 499,4	1 637,1
Capitaux propres	52,8	201,0
Passifs non courants (provisions et impôts différés)	149,5	158,5
Endettement net	2 297,1	1 277,6
Total capitaux employés	2 499,4	1 637,1

La structure du bilan a été très significativement impactée par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 ("Contrats de location") au 1er janvier 2019. Depuis cette date, les contrats de location, en particulier location coque-nue de navires, sont comptabilisés au bilan (exceptés les contrats inférieurs à 12 mois ou portant sur des biens de faible valeur) alors que jusqu'à présent, seuls les navires en location financement faisaient l'objet d'une comptabilisation.

Au 1er janvier 2019, date de première application de la norme IFRS 16, le groupe a enregistré une dette locative de 1 083,1 M€, représentant le montant actualisé des engagements de loyers, en contrepartie d'un actif non courant de droits d'utilisation de 866,4 M€ et d'une baisse significative des dettes fournisseurs de 205,6 M€ qui enregistraient notamment les loyers coque-nue impayés.

Ainsi, au 30 juin 2019, l'impact, net des contrats de location financement qui étaient déjà enregistrés au bilan, est une augmentation des actifs nets non courants de 701,3 M€, une diminution du besoin en fonds de roulement de 205,6 M€ et une augmentation de l'endettement net de 997,9 M€.

Les capitaux propres ressortent à 52,8 M€, en baisse de 148,2 M€ sous l'effet de la perte enregistrée au 1er semestre 2019.

Conformément aux normes IFRS, 1 665 M€ d'emprunts et de dettes locatives ont été classés en passif courant au 30 juin 2019. Il s'agit des emprunts et leases dont les paiements sont suspendus depuis début 2018, dont certains ont fait l'objet d'appels en garantie ou d'accélération depuis le mois de juillet 2019, ainsi que d'autres emprunts présentant des clauses contractuelles de type "défaut croisé" pouvant entraîner une exigibilité anticipée.

■ Au titre des flux de trésorerie

La trésorerie consolidée est en baisse de 22,5 M€ sur le semestre, marquée par les éléments suivants :

- Les flux de trésorerie positifs générés par les opérations se sont élevés à 52,7 M€, en légère baisse de 2,3 M€ par rapport au 2^{ème} semestre 2018, malgré la hausse de l'activité, sous l'effet d'une variation du besoin en fond de roulement défavorable.
- La cession de 6 navires (dont 3 navires non-smart et 3 navires non stratégiques) a généré 15,1 M€ sur le semestre et reflète la poursuite des efforts de rationalisation de la flotte du groupe. Le montant des investissements, à (31,3) M€, est en augmentation de 6 M€ par rapport au semestre précédent, sous l'effet d'un accroissement des arrêts techniques programmés prioritaires et des réactivations de navires. Les flux de trésorerie consommés par les activités d'investissements s'élèvent ainsi à (18,4) M€.
- Enfin, reflétant toujours la suspension du service de la dette et des leases, les flux de trésorerie consommés par les activités de financement s'élèvent à (58,0) M€, dont la moitié liée au versement de dividendes à des intérêts minoritaires.

Le groupe a poursuivi des discussions avec ses créanciers, tant en France qu'à l'étranger, tout au long de ce premier semestre 2019, afin de mettre en adéquation le service de sa dette avec une reprise attendue mais progressive du marché et donc des performances du groupe.

Toutefois, le 7 août 2019, le Groupe a annoncé avoir obtenu du tribunal l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pour la société holding Bourbon Corporation et sa sous-holding Bourbon Maritime. Bourbon Corporation avait demandé et obtenu l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait des appels en garantie de la société chinoise ICBC Financial Leasing représentant un montant initial de plus de 800 millions de dollars, complétés d'une demande additionnelle reçue le 10 septembre 2019 et portant le montant total à plus d'1,2 milliard de dollars.

Quant à sa filiale BOURBON Maritime, alors qu'elle faisait l'objet d'une procédure de conciliation, la société a demandé et obtenu l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait de l'accélération par certains prêteurs français du remboursement de leurs créances représentant un montant de 720 millions d'euros augmenté des intérêts contractuels.

Cette situation fait peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation. Le groupe a cependant arrêté ses comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 en maintenant la convention de continuité d'exploitation compte tenu de :

- La confiance qu'il a dans sa capacité à réunir les conditions nécessaires à la poursuite de ses activités
- La confiance qu'il a dans l'issue favorable des procédures de redressement judiciaire
- La recherche active de nouveaux partenaires financiers qui a conduit à la réception d'une offre ferme de financement soumise à conditions
- La trésorerie générée par l'activité qui permet au groupe de faire face à ses besoins courants d'exploitation durant les 12 mois à venir (hors financement de la dette).

Perspectives

La croissance de la demande mondiale de pétrole reste faible avec une forte volatilité du prix du baril, qui se maintient néanmoins à un niveau moyen aux alentours de 50\$-60\$/b.

Dans ce contexte de reprise très modérée, les clients pétroliers sanctionnent de nouveaux projets d'exploration de façon régulière et poursuivent leurs arbitrages en faveur de l'Offshore. Les investissements dans l'Offshore sont même en croissance en 2019, pour la première fois depuis 2014 suite aux gains de productivité du forage et de la production.

Globalement, les clients pétroliers restent néanmoins prudents et privilégient toujours les projets à retour sur investissement court. Ils sont par ailleurs très attentifs et portent un grand intérêt aux nouveaux modèles et nouvelles façons de travailler, puisqu'elles visent à apporter de nouveaux gains de productivité.

Dans cet environnement, BOURBON continue de se focaliser sur :

- la discipline dans le choix des Capex, notamment en matière de réactivation de flotte ainsi que dans le choix des contrats
- le déploiement du plan stratégique, et notamment le développement de nouveaux services et nouveaux modèles d'affaires ainsi que celui du programme Smart Shipping
- et la restructuration de sa dette.

BOURBON MARINE & LOGISTICS

	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Indicateurs opérationnels					
Nombre de navires (ETP)*	205,6	212,5	-3,2 %	216,5	-5,0 %
Flotte en opération (ETP)*	124,0	123,4	+0,5 %	130,0	-4,6 %
Nombre de navires désarmés (ETP)*	81,6	89,1	-8,4 %	86,5	-5,7 %
Taux d'utilisation de la flotte en opération (%)	91,2	87,4	+3,8 pts	86,4	+4,8 pts
Taux d'utilisation moyen (%)	55,0	50,8	+4,2 pts	51,9	+3,1 pts
<i>Navire Offshore profond</i>	66,9	60,7	+6,2 pts	63,6	+3,3 pts
<i>Navire Offshore continental</i>	46,5	43,8	+2,7 pts	44,1	+2,4 pts
Tarifs journaliers moyens (\$/j)	10 157	10 122	+0,3 %	10 468	-3,0 %
<i>Navire Offshore profond</i>	12 105	12 652	-4,3 %	12 993	-6,8 %
<i>Navire Offshore continental</i>	8 179	7 693	+6,3%	8 022	+2,0 %

* ETP : Equivalent temps plein.

<i>En millions d'euros, sauf mention contraire</i>	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Performances financières					
Chiffre d'affaires ajusté ^a	178,9	175,0	+2,3 %	182,3	-1,9 %
<i>Navire Offshore profond</i>	107,3	105,3	+1,9 %	112,4	-4,5 %
<i>Navire Offshore continental</i>	71,6	69,6	+2,9 %	70,0	+2,3 %
Coûts opérationnels et généraux	(138,7)	(140,9)	-1,6 %	(143,1)	-3,1 %
EBITDAR ajusté ^a (hors plus-values)	40,2	34,0	+18,2 %	39,3	+2,3 %
<i>en % du CA ajusté</i>	22,5%	19,4%		21,6%	
Charge des loyers coque-nue	-	(52,6)	ns	(51,9)	ns
EBITDA ajusté ^a	39,8	(18,5)	ns	(12,1)	ns
Charge d'impairment	(1,0)	(24,2)	-95,7 %	(44,7)	-97,7 %
EBIT ajusté ^a	(47,8)	(111,5)	-57,2 %	(112,7)	-57,6 %

Les résultats de ce 1er semestre 2019 sont le reflet d'une reprise graduelle de l'activité, plus marquée en Offshore profond avec une croissance du taux d'utilisation moyen de 6,2 pts. Les tarifs des navires Offshore continental poursuivent leur légère hausse, la baisse marquée de ceux de l'Offshore profond étant principalement due à la sortie de flotte du Bourbon Arctic et à des renouvellements de contrats à des tarifs de marché actuel. Le chiffre d'affaires est en légère progression par rapport au 2ème semestre 2018, tiré par les régions d'Afrique de l'Ouest (Nigeria et Gabon) et d'Amérique latine (Mexique et Brésil).

8 navires ont été réarmés sur le semestre.

Les coûts opérationnels et généraux profitent des premiers impacts positifs du déploiement du programme Smart shipping et du rattrapage d'exonération des charges patronales pour les armateurs de navires battant pavillon européen.

Le plan de cession des navires se poursuit avec 5 navires vendus ce semestre, en ligne avec la stratégie de rationalisation de la flotte.

- **BOURBON MOBILITY**

	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Indicateurs opérationnels					
Nombre de navires (ETP)*	246,9	262,7	-6,0 %	267,9	-7,8 %
Flotte en opération (ETP)*	169,8	175,9	-3,5 %	175,5	-3,2 %
Nombre de navires désarmés (ETP)*	77,1	86,8	-11,2 %	92,4	-16,7 %
Taux d'utilisation de la flotte en opération (%)	78,3	77,9	+0,4 pt	82,6	-4,3 pts
Taux d'utilisation moyen (%)	53,9	52,2	+1,7 pt	54,0	-0,1 pt
Tarifs journaliers moyens (\$/j)	4 308	4 250	+1,4 %	4 391	-1,9 %

* ETP : Equivalent temps plein.

En millions d'euros, sauf mention contraire

	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Performances financières					
Chiffre d'affaires ajusté ^a	93,4	92,4	+1,1 %	95,3	-2,0 %
Coûts opérationnels et généraux	(74,1)	(77,7)	-4,6 %	(77,7)	-4,6 %
EBITDAR ajusté ^a (hors plus-values)	19,4	14,7	+32,1 %	17,6	+9,9 %
<i>en % du CA ajusté</i>	<i>20,7%</i>	<i>15,9%</i>		<i>18,5%</i>	
Charge des loyers coque-nue	-	-	-	-	-
EBITDA ajusté ^a	19,4	15,3	+26,7 %	17,9	+8,2 %
Charge d'impairment	(0,9)	(5,2)	-82,0 %	-	-
EBIT ajusté ^a	4,6	(22,0)	ns	(11,8)	ns

Ce semestre est marqué par une légère croissance du chiffre d'affaires ajusté de 1,1 % par rapport au semestre précédent, avec un taux d'utilisation moyen de la flotte en hausse de 1,7 pt pour atteindre 53,9% notamment tirée par le Nigeria, pays à la plus forte croissance en Afrique de l'Ouest et ce, malgré la contraction de la flotte en opération. Bourbon Mobility a en effet accéléré la rationalisation de sa flotte (près d'une dizaine de navires détruits) et son repositionnement sur les zones géographiques en croissance. En parallèle, le projet de modernisation des cabines intérieures de la flotte est lancé, avec pour objectif la mise en service de la première cabine « Business class » mi-2020.

Les coûts opérationnels sont impactés par le maintien des efforts de maintenance et de réparation des Surfers mais bénéficient ce semestre, comme les deux autres activités, de l'effet positif du rattrapage d'exonération des charges patronales. 8 navires ont été réarmés sur un rythme régulier ce semestre et de façon conforme à nos prévisions.

- **BOURBON SUBSEA SERVICES**

	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Indicateurs opérationnels					
Nombre de navires (ETP)*	19,5	20,0	-2,3 %	20,6	-5,3 %
Flotte en opération (ETP)*	15,0	14,7	+2,0 %	14,9	+0,7 %
Nombre de navires désarmés (ETP)*	4,5	5,3	-13,5 %	5,7	-21,1 %
Taux d'utilisation de la flotte en opération (%)	75,9	73,9	+2,0 pts	58,9	+17,0 pts
Taux d'utilisation moyen (%)	58,4	54,6	+3,8 pts	42,6	+15,8 pts
Tarifs journaliers moyens (\$/j)	34 615	31 786	+8,9 %	32 526	+6,4 %

* ETP : Equivalent temps plein.

En millions d'euros, sauf mention contraire

	S1 2019	S2 2018	Variation S1 2019/S2 2018	S1 2018	Variation S1 2019/S1 2018
Performances financières					
Chiffre d'affaires ajusté ^a	83,6	76,2	+9,8 %	57,4	+45,6 %
Coûts opérationnels et généraux	(62,6)	(55,2)	+13,4 %	(44,9)	+39,4 %
EBITDAR ajusté ^a (hors plus-values)	21,0	20,9	+0,3 %	12,5	+68,0 %
<i>en % du CA ajusté</i>	25,1 %	27,5 %		21,8 %	
Charge des loyers coque-nue	-	(22,2)	ns	(21,5)	ns
EBITDA ajusté ^a	22,4	(1,5)	ns	(9,1)	ns
Charge d'impairment	(1,1)	(1,6)	-29,0 %	-	-
EBIT ajusté ^a	(10,9)	(24,4)	-55,1 %	(30,0)	-63,5 %

En croissance de près de 10 % par rapport au 2ème semestre 2018, le chiffre d'affaires ajusté profite d'une amélioration du taux d'utilisation moyen de 3,8 pts et d'un tarif moyen d'affrètement en augmentation de 8,9 %, confirmant la légère reprise du marché Subsea. L'activité de projets clés en main a progressé au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest avec des projets de démantèlement de pipelines au Qatar et au Gabon, démontrant la capacité des équipes d'ingénierie de Bourbon Subsea Services à sécuriser les budgets decommissioning des clients. L'activité de robots sous-marins ou « ROV » a en revanche été marquée par une plus faible activité ce semestre.

Les coûts opérationnels et généraux sont en hausse de 13,4 %, impactés par des projets clés en main faisant appel à une grande part de sous-traitance externe.

Le projet d'installation de 3 éoliennes de 8.3MW au large du Portugal a démarré à la fin du semestre et se poursuit sur le 2ème semestre, maintenant la position de BOURBON en tant que leader d'installation d'éoliennes flottantes.

A noter également, la cession d'un navire non stratégique au 2ème trimestre 2019.

- AUTRES

En millions d'euros, sauf mention contraire

	S1 2019	S2 2018	Variation S12019/S22018	S1 2018	Variation S12019/S12018
Performances financières					
Chiffre d'affaires ajusté ^a	5,6	5,9	-5,6 %	5,0	+10,4 %
Coûts opérationnels et généraux	(3,0)	(3,4)	-11,8 %	(3,9)	-23,1 %
EBITDAR ajusté ^a (hors plus-values)	2,6	2,5	+3,7 %	1,1	ns
<i>en % du CA ajusté</i>	<i>46,4%</i>	<i>42,2%</i>		<i>22,4%</i>	
EBITDA ajusté ^a	2,6	2,5	+3,7 %	1,1	ns
EBIT ajusté ^a	1,7	(2,6)	ns	1,0	+74,3 %

Les activités « Autres » sont celles qui ne s'intègrent pas dans les segments Marine & Logistics, Mobility ou Subsea Services. Elles correspondent pour la plupart aux résultats de diverses activités de ship management.

Rapprochement des informations financières ajustées et des états financiers consolidés

Les éléments d'ajustement proviennent de la consolidation des co-entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Au 30 juin 2019, et sur les périodes comparatives de 2018, les éléments d'ajustement sont les suivants :

En millions d'euros	S1 2019 ajusté	Retraitement IFRS*	S1 2019 consolidé
Chiffre d'affaires	361,5	(33,0)	328,5
Coûts directs et Coûts Généraux & Administratifs	(278,3)	18,6	(259,7)
Excédent brut d'exploitation hors loyers coque-nue (EBITDAR) et hors plus-values	83,2	(14,3)	68,8
Loyers coque-nue	-	-	-
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) hors plus-values	83,2	(14,3)	68,8
Plus-values	0,9	-	0,9
EBITDA	84,1	(14,3)	69,7
Amortissements et provisions	(133,4)	2,4	(131,0)
Impairment	(3,1)	-	(3,1)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	4,4	4,4
Résultat sur participations cédées	(0,3)	-	(0,3)
EBIT	(52,7)	(7,5)	(60,2)

*Effet de la consolidation des sociétés contrôlées conjointement selon la méthode de mise en équivalence (IFRS 11).

En millions d'euros - Les états financiers 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 "Contrats de location"	S2 2018 ajusté	Retraitement IFRS*	S2 2018 consolidé
Chiffre d'affaires	349,4	(27,1)	322,3
Coûts directs et Coûts Généraux & Administratifs	(277,3)	23,2	(254,1)
Excédent brut d'exploitation hors loyers coque-nue (EBITDAR) et hors plus-values	72,1	(3,9)	68,2
Loyers coque-nue	(74,9)	-	(74,9)
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) hors plus-values	(2,8)	(3,9)	(6,7)
Plus-values	0,6	-	0,6
EBITDA	(2,2)	(3,9)	(6,1)
Amortissements et provisions	(127,2)	2,6	(124,6)
Impairment	(31,0)	-	(31,0)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**	-	(0,5)	(0,5)
EBIT	(160,4)	(1,8)	(162,2)

* Effet de la consolidation des sociétés contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence (IFRS 11).

**inclus l'application de la norme IAS 29

En millions d'euros - Les états financiers 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 "Contrats de location"	S1 2018 ajusté	Retraitement IFRS*	S1 2018 consolidé
Chiffre d'affaires	340,1	(28,6)	311,5
Coûts directs et Coûts Généraux & Administratifs	(269,5)	20,3	(249,2)
Excédent brut d'exploitation hors loyers coque-nue (EBITDAR) et hors plus-values	70,6	(8,3)	62,3
Loyers coque-nue	(73,4)	-	(73,4)
Excédent brut d'exploitation (EBITDA) hors plus-values	(2,8)	(8,3)	(11,1)
Plus-values	0,7	-	0,7
EBITDA	(2,2)	(8,3)	(10,4)
Amortissements et provisions	(106,6)	2,7	(104,0)
Impairment	(44,7)	-	(44,7)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence**	-	1,0	1,0
Résultat sur participations cédées	0,1	-	0,1
EBIT	(153,4)	(4,5)	(158,0)

* Effet de la consolidation des sociétés contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence (IFRS 11).

**inclus l'application de la norme IAS 29

Sources et emplois du cash consolidé

En millions d'euros

	S1 2019	S2 2018*	S1 2018*
Cash généré par les opérations	82,7	54,1	71,1
Navires en service (A)	67,5	50,8	60,9
Vente de navires	15,1	3,3	10,2
Décaissements pour :	(38,1)	(10,5)	(19,0)
Intérêts	(6,1)	(4,4)	(13,4)
Impôts (B)	(4,1)	(5,6)	(2,6)
Dividendes	(27,8)	(0,5)	(3,0)
Cash net provenant de l'activité	44,6	43,6	52,1
Variation de l'endettement net	(0,3)	(30,9)	(53,0)
Obligation perpétuelle	-	-	-
Utilisation du cash pour :	(42,0)	(15,4)	0,7
Investissements	(31,3)	(25,3)	(21,8)
Besoin en fonds de roulement (C)	(10,7)	9,8	22,5
Autres sources et emplois du cash	(2,3)	2,8	0,2
Cash-flows libres	36,5	33,0	69,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A+B+C)	52,7	55,0	80,8
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(31,3)	(25,3)	(21,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	15,1	3,3	10,2

* les états financiers 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 « Contrats de location »

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au 30 juin 2019 sont décrites dans la note 5 des notes explicatives aux états financiers consolidés résumés.

Facteurs de risques et incertitudes

Les principaux risques et les principales incertitudes auxquels la société est exposée pour les six mois restants de l'exercice sont les risques et incertitudes décrits dans le Document de référence de BOURBON pour l'exercice 2018 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2018.

2. Comptes consolidés résumés du premier semestre 2019

Le Groupe a appliqué au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode dite « rétrospective modifiée » en comptabilisant les effets cumulatifs de la première application au 1er janvier 2019. Par conséquent, les données 2018, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées. Les impacts de cette première application sont présentés en note explicative 1.d.

A. Etat de la situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019	31 décembre 2018 (*)
Goodwill	19,2	19,2
Immobilisations incorporelles	11,8	11,8
Immobilisations corporelles	1 473,2	1 638,2
Droits d'utilisation	815,8	-
Titres mis en équivalence	26,4	23,7
Actifs financiers non-courants	16,3	17,3
Impôts différés	10,3	11,5
Total Actifs non-courants	2 373,0	1 721,7
Stocks et en-cours	47,6	51,4
Clients et autres débiteurs	368,3	335,9
Actifs financiers courants	4,4	3,7
Autres actifs courants	23,1	17,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	200,1	217,1
Total Actifs courants	643,4	625,5
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	1,2	12,0
Total Actif	3 017,6	2 359,2
Capital	49,2	49,2
Primes liées au capital	100,8	100,8
Réserves consolidées part du groupe (yc résultat)	(152,2)	(24,5)
Total capitaux propres, part du groupe	(2,2)	125,5
Intérêts ne donnant pas le contrôle	55,0	75,5
Total des capitaux propres	52,8	201,0
Emprunts et dettes financières	35,5	44,8
Dettes locatives (part à plus d'un an)	4,3	-
Engagements envers le personnel	15,4	15,2
Autres provisions	90,9	62,3
Impôts différés	24,1	22,8
Autres passifs non-courants	6,0	8,7
Total Passifs non-courants	176,4	153,7
Emprunts et dettes financières (part à moins d'un an)	1 293,4	1 406,0
Concours bancaires et lignes court-terme	49,3	43,9
Dettes locatives (part à moins d'un an)	1 114,5	-
Provisions (part à moins d'un an)	29,3	69,7
Fournisseurs et autres créditeurs	295,9	478,7
Dettes d'impôt	3,2	2,4
Autres passifs courants	2,8	3,7
Total Passifs courants	2 788,4	2 004,5
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	-	-
Total des passifs	2 964,8	2 158,2
Total Passif	3 017,6	2 359,2

(*) Les états financiers aux 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 "Contrats de location"

B. Etat du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2018 (*)
Chiffre d'affaires	328,5	311,5
Coûts directs hors loyers coque-nue	(200,0)	(194,7)
Coûts généraux et administratifs	(59,7)	(54,5)
Coûts des loyers coque-nue	-	(73,4)
Plus-values	0,9	0,7
EBE (EBITDA)	69,7	(10,4)
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	(131,0)	(104,0)
Impairment	(3,1)	(44,7)
Plus-values sur participations cédées	(0,3)	0,1
Résultat opérationnel (EBIT)	(64,6)	(159,1)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4,4	1,0
Résultat opérationnel (EBIT) après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(60,2)	(158,0)
Coût de l'endettement financier net	(60,8)	(30,1)
Autres charges et produits financiers	(1,4)	0,2
Résultat courant avant impôt	(122,4)	(187,9)
Impôts sur les bénéfices	(6,2)	(5,8)
Résultat net avant résultat net des activités abandonnées	(128,6)	(193,7)
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-	-
Résultat net	(128,6)	(193,7)
Part du groupe	(135,2)	(197,1)
Intérêts ne donnant pas le contrôle	6,7	3,4

(*) Les états financiers aux 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 "Contrats de location"

Résultat net de base par action	(1,75)	(2,55)
Résultat net dilué par action	(1,75)	(2,55)
Résultat net de base par action - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	(1,75)	(2,55)
Résultat net dilué par action - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	(1,75)	(2,55)
Résultat net de base par action - résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-	-
Résultat net dilué par action - résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-	-

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Résultat de l'exercice	(128,6)	(193,7)
Autres éléments du résultat global	3,4	9,7
dont quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	(0,5)	(0,6)
Autres éléments du résultat global consolidé pouvant être reclassés en compte de résultat lors des périodes ultérieures		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
Effet d'impôt	-	-
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	3,4	9,5
Pertes et profits relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Effet d'impôt	-	-
Part efficace des profits et pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-	0,2
Effet d'impôt	-	-
Autres éléments du résultat global consolidé ne pouvant être reclassés en compte de résultat lors des périodes ultérieures		
Ecarts actuariels	-	-
Effet d'impôt	-	-
Résultat global total	(125,2)	(184,0)
dont part du groupe	(133,1)	(188,6)
dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	7,9	4,6

C. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	1er semestre 2019	1er semestre 2018 (*)
Résultat net total consolidé	(128,6)	(193,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(4,4)	(1,0)
Charge / produit d'impôt	6,2	5,8
Dotation nette aux amortissements et provisions	132,8	145,9
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(1,5)	(2,7)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	(0,0)	-
Plus et moins-values de cession	(0,7)	(0,7)
Impôts versés	(4,1)	(2,6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0,5	(0,0)
Autres (**)	2,5	77,4
Capacité d'autofinancement	2,6	28,4
Incidence de la variation du BFR	(10,7)	22,5
Produits de dividendes	(0,0)	(0,1)
Coût endettement financier net	60,8	30,1
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	52,7	80,8
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	0,1	(0,1)
Cession de sociétés consolidées, sans déduction de la trésorerie cédée	-	-
Incidence des autres variations de périmètre	(0,3)	(0,2)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(31,3)	(21,8)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	15,1	10,2
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-	(0,0)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	-	-
Dividendes reçus	-	-
Variation des prêts et avances consentis	(2,0)	0,5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	(18,4)	(11,4)
Augmentation de capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
Cession (acquisition) nette d'actions propres	(0,0)	(0,0)
Emission d'emprunts	0,3	52,2
Remboursement d'emprunts	(20,0)	(69,4)
Remboursement des dettes locatives	(4,3)	-
Emission de Titres Super Subordonnés	-	-
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-	-
Dividendes payés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	(27,8)	(3,0)
Intérêts financiers nets versés	(6,1)	(13,4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	(58,0)	(33,6)
Incidence de la variation des taux de change (D)	1,2	1,9
Incidence des changements de principes comptables et autres reclassements	-	-
Variation de la trésorerie nette (A) + (B) + (C) + (D)	(22,5)	37,7
Trésorerie d'ouverture	173,2	167,2
Trésorerie de clôture (***)	150,8	204,9
Variation de la trésorerie	(22,5)	37,7
(*) Les états financiers aux 2018 n'ont pas été retraités des effets de l'application d'IFRS 16 "Contrats de location"		
(**) La ligne « Autres » en 2018 correspond principalement à l'impact non-cash des loyers.		
(***) dont :		
- Valeurs mobilières de placement et autres	2,7	-
- Disponibilités	197,4	228,6
- Trésorerie passive	(49,3)	(23,7)

D. Etat de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital et réserves liées				Gains/pertes latents ou différés					Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des intérêts ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus	Titres Super Subordonnés	Liés aux écarts de conversion	Liés aux investissements nets à l'étranger	Liés aux écarts actuariels	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31 décembre 2018	49,2	100,8	(1,0)	122,4	(51,3)	(4,8)	(3,4)	-	(0,0)	(86,4)	125,5	75,5	201,0
Impact IFRS 16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2019	49,2	100,8	(1,0)	122,4	(51,3)	(4,8)	(3,4)	-	(0,0)	(86,4)	125,5	75,5	201,0
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(135,2)	(135,2)	6,7	(128,6)
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	-	-	-	-	2,1	-	-	-	-	-	2,1	1,3	3,4
<i>Couverture de flux de trésorerie</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Engagements envers le personnel</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>	-	-	-	-	2,1	-	-	-	-	-	2,1	1,3	3,4
Résultat global de la période	-	-	-	-	2,1	-	-	-	-	(135,2)	(133,1)	7,9	(125,2)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés - paiement en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(27,5)	(27,5)
Dividendes versés - paiement en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission de Titres Super Subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement des actions propres	(0,0)	-	0,9	-	-	-	-	-	-	(0,9)	(0,0)	-	(0,0)
Autres variations	-	-	-	4,1	-	-	-	-	-	1,3	5,4	(0,9)	4,5
Total des transactions avec les actionnaires	(0,0)	-	0,9	4,1	-	-	-	-	-	0,4	5,3	(28,4)	(23,0)
Capitaux propres au 30 juin 2019	49,2	100,8	(0,2)	126,5	(49,1)	(4,8)	(3,4)	-	(0,0)	(221,2)	(2,2)	55,0	52,8

La ligne « Autres variations » comprend principalement l'impact des transactions avec certains intérêts ne donnant pas le contrôle.

En millions d'euros	Capital et réserves liées				Gains/pertes latents ou différés					Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des intérêts ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus	Titres Super Subordonnés	Liés aux écarts de conversion	Liés aux investissements nets à l'étranger	Liés aux écarts actuariels	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31 décembre 2017	49,2	100,8	(1,2)	118,5	(58,3)	(4,8)	(3,5)	-	(0,2)	370,8	571,3	72,3	643,6
Impact IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2,9)	(2,9)	-	(2,9)
Capitaux propres au 1er janvier 2018 retraité	49,2	100,8	(1,2)	118,5	(58,3)	(4,8)	(3,5)	-	(0,2)	367,9	568,4	72,3	640,7
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(197,1)	(197,1)	3,4	(193,7)
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	-	-	-	-	8,3	-	-	-	0,2	-	8,6	1,1	9,7
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2
Engagements envers le personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	-	-	-	-	8,3	-	-	-	-	-	8,3	1,1	9,5
Résultat global de la période	-	-	-	-	8,3	-	-	-	0,2	(197,1)	(188,6)	4,6	(184,0)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés - paiement en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3,0)	(3,0)
Dividendes versés - paiement en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emission de Titres Super Subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement des actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0,0)	(0,0)	-	(0,0)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,5	3,5	(4,1)	(0,6)
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,5	3,5	(7,1)	(3,6)
Capitaux propres au 30 juin 2018	49,2	100,8	(1,2)	118,5	(49,9)	(4,8)	(3,5)	-	(0,0)	174,3	383,3	69,8	453,1

La ligne « Autres variations » comprend principalement l'impact des transactions avec certains intérêts ne donnant pas le contrôle.

E. Notes explicatives

Les notes explicatives ci-après accompagnent la présentation des comptes consolidés résumés et en sont partie intégrante.

BOURBON est une société anonyme immatriculée en France dont les actions sont admises à la cote du compartiment B eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés au 30 juin 2019 ont été arrêtés par le conseil d'administration de BOURBON le 25 septembre 2019.

1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Principes généraux

Les comptes consolidés de BOURBON sont établis en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards), tels qu'adoptés par l'Union Européenne. Les comptes semestriels résumés, clos au 30 juin 2019, sont présentés et ont été préparés sur la base des dispositions de la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ». S'agissant de comptes intermédiaires, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés. Ces notes peuvent donc être complétées par la lecture du document de référence publié au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018, compte tenu notamment de l'absence d'effet de saisonnalité.

b. Continuité d'exploitation

Conformément à la norme IAS 1.25, lors de l'établissement des états financiers, la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Lorsque la direction prend conscience, à l'occasion de cette appréciation, d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son activité, l'entité doit indiquer ces incertitudes. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations dont elle dispose pour l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter, sur 12 mois à compter de la fin de la période de reporting. Le degré de prise en compte dépend des faits dans chacun des cas.

BOURBON intervient en qualité de support des industriels pétroliers. En réponse à la baisse significative du prix du baril constatée depuis fin 2014 (le Brent est passé de 99 dollars US en 2014 à moins de 40 dollars US fin 2015 pour toucher un point bas à 27 dollars US au cours du 1er trimestre 2016), les groupes pétroliers ont largement diminué leurs dépenses d'exploration et de production (-25% à l'échelle mondiale en 2015 puis -24% en 2016 - source : IFP Énergies nouvelles). Cette baisse cyclique du marché a ainsi impacté les sociétés support de ces compagnies pétrolières. Face à ce ralentissement conjoncturel des activités pétrolières et à la baisse de prix drastique imposée par ses clients, BOURBON a toutefois su faire preuve de résilience grâce à un positionnement spécifique et à des mesures opérationnelles fortes (politique de maîtrise des coûts notamment).

Pour faire face à ce bas de cycle, le groupe avait ainsi engagé fin 2016 des discussions avec ses partenaires financiers afin de redéfinir sa plateforme de financement pour les années à venir.

Les accords signés en 2017 avec les principaux partenaires financiers du groupe, et décrits en détail dans les notes aux états financiers des exercices 2016 et 2017, réaménageaient alors les remboursements des crédits club deals, des crédits bilatéraux, des crédits-bails et des crédits court terme tout en prévoyant une augmentation des marges desdits crédits, de façon progressive sur le calendrier ainsi étendu, et le consentement de sûretés additionnelles. En contrepartie, le groupe avait accepté un certain nombre de contraintes, visant notamment l'endettement, la trésorerie, les cessions d'actifs, les investissements du groupe ainsi que la politique de distribution de dividendes.

Toutefois, la reprise attendue au troisième trimestre 2017 ne s'est pas matérialisée, rendant ainsi caduques les prévisions du groupe sur lesquelles étaient fondées ces accords, et l'environnement de marché défavorable a lourdement pesé sur le chiffre d'affaires du groupe et, en conséquence, sur son résultat. Les flux de trésorerie générés par les opérations, bien que leur circulation ne soit pas totalement libre du fait de l'organisation juridique du groupe et des contraintes liées à certaines de ses implantations géographiques, demeurent positifs (voir note h). Ils se révèlent cependant insuffisants pour faire face au service de la dette.

Dans ce contexte, le groupe a engagé de nouvelles discussions avec ses prêteurs, tant en France qu'à l'étranger, afin de mettre en adéquation le service de sa dette avec une reprise attendue mais progressive du marché et donc des performances du groupe. Le groupe a ainsi sollicité de ses prêteurs qu'ils sursoient formellement à l'exercice de leurs droits au titre des contrats de crédit et notamment à leur remboursement.

- Le 10 juillet 2018, un waiver général a été signé avec les crédit-bailleurs et créanciers représentant l'essentiel de la dette du groupe l'autorisant à différer le paiement de ses loyers et le service de sa dette. Ayant vocation à protéger le groupe, ce waiver lui a permis de rester focalisé sur ses priorités opérationnelles et sur la mise en œuvre de son plan stratégique **#BOURBONINMOTION**.

- Le 2 novembre 2018, en l'absence de confirmation du renouvellement du waiver général, le Groupe a annoncé avoir obtenu du président du tribunal de commerce de Marseille l'ouverture de procédures de conciliation au profit de 22 filiales de BOURBON Corporation. Ces procédures ont été lancées afin de permettre au Groupe de poursuivre activement, dans un cadre amiable, la recherche de toutes les solutions pour son développement ainsi que les discussions avec les principaux créanciers et crédit-bailleurs du groupe.

- Le 3 janvier 2019, BOURBON a annoncé avoir renouvelé le waiver général avec ses crédits-bailleurs et créanciers représentant l'essentiel de la dette du groupe, l'autorisant ainsi à suspendre l'exigibilité de ses loyers et de sa dette.

- Le 30 juin 2019, le waiver général régulièrement reconduit par les crédits-bailleurs et créanciers est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé. En conséquence, en l'absence de renouvellement du waiver général, le Groupe a obtenu du président du tribunal de commerce de Marseille l'ouverture de procédures de conciliation au profit de 22 filiales de BOURBON Corporation.

- Le 7 août 2019, le Groupe a annoncé avoir obtenu du tribunal l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire pour la société holding BOURBON Corporation et sa sous-holding BOURBON Maritime. BOURBON Corporation avait demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait des appels en garantie de la société chinoise ICBC Financial Leasing représentant un montant initial de plus de 800 millions de dollars, complétés d'une demande additionnelle reçue le 10 septembre 2019 et portant le montant total à plus d'1,2 milliard de dollars.

Alors que BOURBON Maritime faisait l'objet d'une procédure de conciliation, la société a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait de l'accélération par certains prêteurs français du remboursement de leurs créances représentant un montant de 720 millions d'euros augmenté des intérêts contractuels.

L'objectif de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime est de préserver au mieux les activités opérationnelles du groupe afin de pouvoir participer activement à la reprise qui s'amorce d'un marché en profonde mutation.

Cette situation fait peser une incertitude significative sur la continuité d'exploitation. Le groupe a cependant arrêté ses comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 en maintenant la convention de continuité d'exploitation compte tenu de :

- La confiance qu'il a dans sa capacité à réunir les conditions nécessaires à la poursuite de ses activités
- La confiance qu'il a dans l'issue favorable des procédures de redressement judiciaire
- La recherche active de nouveaux partenaires financiers qui a conduit à la réception d'une offre ferme de financement soumise à conditions
- La trésorerie générée par l'activité qui permet au groupe de faire face à ses besoins courants d'exploitation durant les 12 mois à venir (hors financement de la dette).

Au cas où ces procédures ne se concluraient pas par un plan de redressement, l'application des règles et principes comptables utilisés dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

c. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés résumés de BOURBON au 30 juin 2019 intègrent les comptes des sociétés contrôlées par le groupe de manière exclusive, directement ou indirectement, par intégration globale. Les sociétés contrôlées conjointement ou sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence.

d. Evolutions en 2019 du référentiel comptable applicable

Les comptes consolidés résumés de BOURBON au 30 juin 2019 ont été établis selon les principes comptables et méthodes d'évaluation et de présentation appliqués pour l'établissement des comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2018.

Les nouvelles normes IFRS, interprétations et amendements, tels qu'adoptés par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, ont été appliquées, notamment :

• **IFRS 16 « Contrats de location »**

Cette norme publiée le 13 janvier 2016, en introduisant la notion de contrôle de l'utilisation du bien loué, change fondamentalement la méthode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Cette norme introduit en effet pour le preneur un modèle unique de comptabilisation des contrats de location au bilan, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle, actuellement reconnus en charges et en engagements hors-bilan, et les contrats de location financement. Le preneur comptabilisera ainsi un actif « droit d'utilisation » qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif de loyers au titre de son obligation à payer le loyer.

L'application de la norme IFRS 16, obligatoire au 1er janvier 2019, a eu un impact significatif sur les comptes consolidés :

- au bilan, sur les valeurs de l'actif immobilisé ainsi que sur l'endettement financier,
- et au compte de résultat avec une amélioration de l'EBITDA de par la diminution des loyers et a contrario, un accroissement de la charge de dotation aux amortissements et des charges financières.

Le groupe applique la norme IFRS 16 à partir du 1er janvier 2019 en appliquant la méthode « rétrospective modifiée » qui consiste à reconnaître à la date de 1ère application :

- d'une part le passif locatif à hauteur de la valeur des paiements minimaux restants, actualisée à la date de transition
- et d'autre part l'actif au titre du droit d'utilisation pour un montant égal au passif locatif, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer ainsi que des coûts éventuels estimés de remise en état, notamment liés aux obligations de maintenance requises dans le cadre de la location des navires.

Conformément à cette méthode, aucun retraitement comparatif des états financiers antérieurs n'a été réalisé. Par ailleurs, le groupe applique les exemptions prévues pour les contrats de location de court terme, y compris les contrats de location dont la durée de location résiduelle est inférieure ou égale à 12 mois suivant la date de 1ère application, et celles relatives à des actifs de faible valeur à neuf. Le groupe a également repris à l'identique les contrats qualifiés de location financement selon la norme IAS 17.

Dans le cadre de son activité, le groupe conclut en tant que preneur des contrats portants sur les principaux actifs suivants :

- Navires
- Bureaux, bases et autres bâtiments
- Parc automobile
- Equipements informatiques

Le groupe a ainsi analysé ces contrats dans l'objectif :

- ⇒ d'identifier s'ils contiennent un contrat de location au sens d'IFRS 16 : un contrat contient un contrat de location s'il confère au groupe le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie
- ⇒ de déterminer les principales hypothèses retenues pour évaluer le droit d'utilisation et le passif locatif, en particulier la durée des contrats de locations et le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation du passif locatif :
 - La durée d'un contrat de location correspond à la période non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, à laquelle s'ajoutent les périodes optionnelles de renouvellement ou de résiliation que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer (pour l'option de renouvellement) ou de ne pas exercer (pour l'option de résiliation). La probabilité d'exercer ou de ne pas exercer une option de façon raisonnablement certaine a été déterminée par typologie de contrat ou au cas par cas sur la base des dispositions contractuelles, financières et réglementaires et de la nature de l'actif sous-jacent.
 - Le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation du passif locatif est le taux d'emprunt marginal du preneur. Le taux d'emprunt marginal groupe est retenu pour les contrats de location portant sur les navires, BOURBON Corporation étant garant pour l'ensemble de ces contrats. Des taux d'emprunts

marginiaux spécifiques sont déterminés pour les autres contrats de location - lorsque les taux implicites de chacun de ces contrats n'ont pu être déterminés - prenant notamment en compte pour chaque preneur les risques devises, pays et maturité associés à chacun de ces contrats.

Le tableau ci-dessous présente les effets de l'application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2018	Impact IFRS 16	01/01/2019	Navires:			Locations - Immobilier	Autres locations
				Location- Financement	Loyers	Passif de restitution		
Immobilisations corporelles	1 638,2	(119,4)	1 518,8	(119,4)				
Droits d'utilisation	-	866,4	866,4	119,4	748,5	(9,8)	6,6	1,6
Autres actifs courants	17,4	0,0	17,5					0,0
Total Actif		746,9		-	748,5	(9,8)	6,6	1,7
Emprunts et dettes financières	44,8	(81,5)	(36,7)	(81,5)				
Dettes locatives (part à plus d'un an)	-	836,3	836,3	81,5	749,8		4,6	0,4
Autres provisions	62,3	31,1	93,4			31,1	0,1	
Emprunts et dettes financières (part à moins d'un an)	1 406,0	(39,3)	1 366,7	(39,3)				
Dettes locatives (part à moins d'un an)	-	246,8	246,8	39,3	204,3		1,9	1,3
Provisions (part à moins d'un an)	69,7	(40,9)	28,8			(40,9)		
Fournisseurs et autres créditeurs	478,7	(205,6)	273,1		(205,6)			
Total Passif		746,9		-	748,5	(9,8)	6,6	1,7

Au 1^{er} janvier 2019, les principaux contrats de location concernés par l'application de cette norme portent sur 57 navires.

Dans le cadre des discussions engagées par BOURBON avec ses principaux partenaires financiers, y compris ses bailleurs, en France comme à l'étranger, le groupe a suspendu, pendant la période de négociation, le paiement de ces loyers. Cette dette de loyers s'élevait à environ 100 millions de dollars (environ 88 millions d'euros), comptabilisée en dettes fournisseurs au 31 décembre 2018, et a été reclassée en dette locative au 1er janvier 2019.

Par ailleurs, en 2017 le groupe avait trouvé un accord pour réaménager le paiement des loyers des navires dans le cadre des contrats de vente et de reprise en affrètement coque-nue conclus en 2013 et 2014 avec ICBC Financial Leasing. Cet accord prévoyait une diminution des paiements de loyer au titre des années 2016 à 2018, en considération de l'extension de deux ans de la période initiale de location coque-nue ainsi que de termes commerciaux plus favorables en faveur d'ICBC Financial Leasing. En application de la norme IAS 17 les charges de loyer coque-nue sont ainsi restées comptabilisées sur une base linéaire à compter de la date de renégociation et sur la durée restante du contrat. Au 31 décembre 2018, l'impact cumulé « non-cash » de la charge de loyers - constaté en capitaux propres part du groupe - consécutif à ces négociations et à la linéarisation requise s'élevait à (117) millions d'euros. Ce montant a ainsi été reclassé au 1er janvier 2019, date d'application d'IFRS 16, en diminution des droits d'utilisation.

Dans le cadre des contrats de location de navires, le groupe loue deux éléments : un « droit d'usage » du navire et un « droit de navigation » de ce dernier. Ce « droit de navigation » provient des maintenances et remises en état régulières permettant le maintien de la classe. Pendant la durée du contrat, le « droit de navigation » est ainsi un actif contrôlé par la société incluant le droit d'utilisation. Une approche par composant est cependant appliquée dans l'amortissement du droit d'utilisation lié aux locations de navires, le composant « droit de navigation » étant amorti sur la durée allant jusqu'à la prochaine maintenance. Ainsi, les nouvelles dépenses de maintenance encourues pendant la durée du contrat sont comptabilisées dans le droit d'usage et à leur tour amorties jusqu'à la prochaine maintenance.

Il existe également dès le début des contrats de location des navires, une obligation de restitution de ce « droit de navigation ». Les navires doivent en effet être rendus à la fin du contrat avec leur maintien de classe leur permettant d'opérer. Ce « passif de restitution », associé à cette obligation, a été mesuré au 1er janvier 2019 à la valeur actuelle des coûts futurs estimés pour environ 51 millions d'euros. Le groupe avait par ailleurs comptabilisé au 31 décembre 2018 des provisions pour gros entretiens pour 61 millions d'euros correspondant aux montants estimés de prochaine maintenance de ses navires en location. En application d'IFRS 16 et de son interaction avec IAS 37, l'appréciation du traitement comptable des obligations a été révisée. Cette provision déjà constituée a ainsi été reclassée en « passif de restitution » et ajustée en contrepartie du droit d'utilisation pour (10) millions d'euros environ.

Les conséquences de l'application de la norme IFRS 16 sur les états financiers dépendent de façon significative des conditions économiques, notamment des taux d'emprunt du groupe et de ses filiales, et de la composition du portefeuille de contrats de location au 1er janvier 2019 et au 30 juin 2019 et donc des discussions en cours avec les principaux partenaires financiers, dont les bailleurs.

Au regard des discussions en cours et en se basant sur les propositions reçues par le groupe prévoyant notamment de nouveaux financements et une réduction de la dette, un taux d'actualisation de 8% a ainsi été retenu. Même si ces offres ne se sont pas concrétisées (voir note 2 – événements significatifs de la période), ce taux d'actualisation retenu reste la meilleure estimation du taux d'emprunt marginal du groupe à ce jour.

L'écart entre les engagements liés aux contrats de location présentés en application d'IAS 17 au 31 décembre 2018 et les dettes locatives évaluées selon IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 s'explique comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Navires en location simple	Navires en location financement (*)	Autres locations	TOTAL
Engagements donnés au titre des locations simples au 31 décembre 2018:	1 184,5	120,8	11,1	1 316,4
Effet de l'actualisation	(318,7)	-	(1,6)	(320,3)
Dettes fournisseurs de loyers reclassées en dette locative	88,3	-	-	88,3
Autres	-	-	(1,3)	(1,3)
Dettes locatives au 1er janvier 2019 en application d'IFRS 16	954,1	120,8	8,2	1 083,1

(*) y compris 3,3 millions d'intérêts courus

Les autres effets résultent principalement des exemptions prévues pour les contrats de location de court terme, y compris les contrats de location dont la durée de location résiduelle est inférieure ou égale à 12 mois à date de 1ère application, et celles relatives à des actifs de faible valeur à neuf.

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée qui permet en effet de ne pas retraiter l'information comparative présentée.

Il est cependant à noter que le groupe suivait en interne et communiquait déjà au marché un ratio d'EBITDAR (EBITDA avant loyers coque-nue des navires) qui était l'indicateur de performance principal des activités. L'application de la norme IFRS 16 sur les loyers hors-navires (immobiliers et autres) dont l'impact est non-significatif n'aura qu'un impact marginal sur ce ratio et les périodes seront ainsi tout à fait comparables entre elles sur cette base.

e. Recours à des estimations

La préparation des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS implique le recours à des estimations, des hypothèses et des appréciations qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Ces estimations s'appuient sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Au regard du contexte économique mondial actuel et au niveau historiquement élevé du degré de volatilité et du manque de visibilité induit, certains faits ou circonstances pourraient conduire à des changements de ces estimations, hypothèses ou appréciations. Les résultats futurs réalisés pourraient donc différer des estimations retenues.

2 - Evènements significatifs de la période

Au cours du premier semestre de 2019, le Groupe a poursuivi le déploiement de son plan d'action stratégique, **#BOURBONMOTION** annoncé le 12 février 2018. Ce plan doit permettre au groupe de répondre aux besoins de compétitivité et aux nouvelles exigences de ses clients, dans un contexte de marché ayant mis à l'épreuve tous les acteurs de l'industrie Oil & Gas. L'ambition de BOURBON est d'accélérer sa transformation pour se préparer à la reprise qui s'annonce.

Le plan initial articulé autour de trois priorités a été étendu afin d'intégrer la dimension financière. Il représente un investissement total de 75 millions d'euros sur trois ans :

Ce plan s'articule désormais autour de 4 priorités :

- mieux servir les clients grâce une évolution de business model vers plus de services intégrés et la réorganisation des activités du groupe en trois compagnies autonomes : Bourbon Marine & Logistics, Bourbon Mobility et Bourbon Subsea Services. Ces 3 compagnies mettent désormais en œuvre leur propre stratégie. Leurs objectifs : délivrer une croissance rentable grâce à :
 - des services de logistiques intégrées pour Bourbon Marine & Logistics, qui a remporté son premier contrat dans une campagne d'exploration, ainsi que plusieurs contrats d'affrètement intégrant des bonus de performance sur la consommation de fuel ;
 - la transformation de l'expérience « passagers » pour Bourbon Mobility qui offre de nouveaux services clients à bord de ses surfers, comme l'accès à des divertissements au travers d'une plate-forme interactive ;
 - des projets clés en main de taille raisonnable et des solutions intégrées pour Bourbon Subsea Services.

Dans le cadre de cette stratégie le groupe avait initialement pris la décision de céder 7 navires appartenant à des segments de spécialité mais considérés comme non stratégiques pour le groupe et 41 navires les plus anciens ne pouvant être connectés (appelés « non smart fleet »).

Au 31 décembre 2018, après revue des navires concernés, le groupe détenait toujours 30 navires « non-smart ». 8 navires avaient en effet été cédés sur l'exercice à un prix proche des justes valeurs estimées et 3 navires AHTS avaient par ailleurs été réintégrés à la flotte active et à l'UGT Deep du fait de nouvelles perspectives commerciales.

De même, le groupe détenait 11 autres navires considérés comme non stratégiques au 31 décembre 2018. 2 navires non stratégiques avaient en effet été cédés et le groupe avait pris la décision de céder 6 navires non stratégiques additionnels.

Au 30 juin 2019, 1 navire non stratégique et 3 navires « non-smart » ont été cédés à des prix proches des justes valeurs estimées. 2 autres navires ciblés ont également été cédés sur la période.

1 navire non stratégique et 2 navires « non-smart » ont également été cédés durant l'été 2019.

Concernant la restructuration financière du Groupe, BOURBON a annoncé le 3 janvier 2019 avoir renouvelé le waiver général avec ses crédit-bailleurs et créanciers représentant l'essentiel de la dette du groupe, l'autorisant ainsi à suspendre l'exigibilité de ses loyers et de sa dette.

- Les discussions avec les principaux partenaires financiers du groupe ainsi que la recherche active de nouveaux financements ont été poursuivies. Dans ce cadre, plusieurs propositions soumises à conditions notamment de due diligences ont été reçues au cours du 1^{er} trimestre 2019 par le groupe prévoyant notamment de nouveaux financements et une réduction de la dette avec, pour certaines d'entre elles, une conversion d'une partie de la dette en capital.

Réuni le 13 mars 2019, le Conseil d'Administration a fait une revue préliminaire de ces propositions. BOURBON a alors précisé qu'aucune décision ou engagement n'avait été pris et qu'aucun partenaire financier avec lequel le groupe est en discussion ne bénéficiait d'une exclusivité. A ce stade, les termes et conditions, et notamment les paramètres financiers de ces propositions, étaient en effet toujours en cours d'évaluation par la société et ses conseils.

- Le Conseil d'Administration de BOURBON a examiné le 19 juin 2019 les deux propositions de restructuration financière toujours valables à cette date au regard des intérêts du groupe, de ses employés, de ses partenaires et de ses actionnaires. Le Conseil s'est notamment appuyé sur la revue effectuée par un comité ad hoc de 4 Administrateurs (dont 2 indépendants) chargé depuis juillet 2018 de mesurer l'impact et les points saillants de chacun des projets de restructuration et d'en rendre compte au Conseil d'Administration :

- l'offre émanant des principaux créanciers et loueurs de navires de BOURBON (75% de la dette du groupe) propose un montant de « new money » sous forme de dette s'élevant à 120 M€, une réduction de la dette existante d'un montant supérieur à 1,4 Mds€ par le moyen d'une conversion en capital conduisant à la détention de 93% du capital du groupe par ses créanciers, cette offre étant valable jusqu'au 27 juin 2019 ;
- l'offre portée par l'actionnaire principal Jacques de Chateaufieux et ses partenaires financiers, propose un apport de « new money » sous forme de dette de 80 M€ et un prêt de 164 M€ permettant de désintéresser les créanciers qui le souhaiteraient. Le modèle d'affaire proposé répond aux nouvelles attentes du marché tout en s'appuyant sur le réseau historique de partenaires de BOURBON et prévoit un remboursement des créances sur la base du cash-flow disponible généré par chaque navire. Cette offre ne prévoit pas de dilution de l'actionnariat à l'issue de la restructuration.

Le Conseil d'Administration n'avait pas pu encore se prononcer en faveur d'une de ces propositions dans la mesure où ces dernières étaient toujours assorties d'un certain nombre de conditions, notamment liées à l'accord de toutes les parties. Son objectif premier demeure la garantie d'un niveau de dette soutenable, l'obtention de « new money » pour soutenir le développement du groupe ainsi qu'un actionnariat pérenne ayant la confiance des partenaires et des équipes de BOURBON. En conséquence, le Conseil a chargé la direction générale de BOURBON Corporation de poursuivre en vain, les négociations en vue d'obtenir des conditions finales et engageantes pour ces deux offres et dans l'intervalle, d'en étendre la validité.

- Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juin 2019, BOURBON a proposé à ses créanciers deux options de règlement de ses engagements financiers, sur la base du principe du partage de la création de valeur :

a) Partager le risque du marché et donc recevoir une part fixe limitée assortie d'une part variable en fonction du cash net généré par navire donné en garantie des prêts ou objet de location, afin de pouvoir bénéficier du rythme et de l'intensité de la reprise du marché des services à l'offshore dans le temps.

b) Prendre le risque de l'entreprise et dans ce cas s'accorder avec BOURBON sur un montant réduit de dette à rembourser, portant intérêt et remboursable sur 8 ans, et recevoir des actions BOURBON Corporation en compensation de la partie non remboursée. Ces dettes non remboursées et les obligations de loyers abandonnés donneraient accès, selon cette proposition, à un maximum de 30 % du capital de BOURBON Corporation. BOURBON offrait ainsi à ICBC Leasing un règlement en numéraire équivalent à celui qu'il demandait dans le cadre de l'offre des Banques, objet de leur propre communiqué du 5 juin 2019.

- Le 25 juillet 2019 BOURBON Corporation a annoncé avoir demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal de commerce de Marseille. En effet par différents courriers en date du 18 juillet 2019, le groupe chinois ICBC Leasing avait annoncé son intention d'appeler BOURBON Corporation en garantie du règlement des loyers restant dus jusqu'en 2026, dans le cadre de la garantie des engagements de sociétés contractantes du Groupe en retard de paiement.

Considérant que malgré ces appels en garantie, elle n'était pas en état de cessation des paiements, BOURBON Corporation a déposé une demande d'ouverture de sauvegarde. Par jugement en date du 24 juillet 2019, le Tribunal de commerce de Marseille a rejeté cette demande en relevant que les appels en garantie par la société chinoise ICBC Leasing caractérisent la cessation des paiements de BOURBON Corporation à la date du 24 juillet 2019.

BOURBON Corporation a pris acte de cette décision judiciaire et en tire les conséquences en demandant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait des appels en garantie de la société chinoise ICBC Leasing représentant un montant initial de plus de 800 millions de dollars, complétés d'une demande additionnelle reçue le 10 septembre 2019 et portant le montant total à plus d'1,2 milliard de dollars.

Par ailleurs, alors que BOURBON Maritime faisait l'objet d'une procédure de conciliation, la société a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait de l'accélération par certains prêteurs français du

remboursement de leurs créances représentant un montant de 720 millions d'euros augmenté des intérêts contractuels

La procédure de redressement judiciaire ne concerne que les sociétés holding BOURBON Corporation et BOURBON Maritime et non les sociétés opérationnelles, qui peuvent poursuivre leur fonctionnement normalement et continuer de répondre aux besoins des clients. L'objectif de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime est de préserver au mieux les activités opérationnelles du groupe afin de pouvoir participer activement à la reprise qui s'amorce d'un marché en profonde mutation. C'est ainsi que BOURBON poursuit la transformation radicale de son modèle d'affaires, en déployant le plan d'action stratégique **#BOURBONINMOTION**.

- A la demande de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime, le Tribunal a ainsi décidé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en date du 7 août pour la société holding BOURBON Corporation et sa sous-holding BOURBON Maritime.

Dans le cadre du redressement judiciaire, BOURBON a annoncé que le Groupe s'attachera particulièrement à l'issue positive des négociations avec ses partenaires financiers afin de pouvoir évoluer dans un contexte stabilisé qui résulterait d'une restructuration financière équitable pour tous et dans l'intérêt de la société et de ses salariés.

Par ailleurs, dans le cadre des discussions sur la restructuration, l'assemblée générale des porteurs d'obligations perpétuelles subordonnées de dernier rang à taux fixe à variable (Undated Deeply Subordinated Fixed to Floating Rate Bonds) émises par BOURBON Corporation (les « TSSDI »), connaissance prise des décisions des porteurs de TSSDI en date du 20 avril 2018 ayant approuvé le report du paiement de l'échéance d'intérêts au titre des TSSDI dû le 24 avril 2018 à la date du 24 avril 2019, a approuvé le 17 avril 2019, le report du paiement de l'Echéance Avril 2018 à la date du 24 juillet 2019, de sorte que le paiement des intérêts dus d'environ 3,867 millions d'euros à l'Echéance Avril 2018 interviendrait le 24 juillet 2019. Un report de cette échéance à la date du 24 octobre 2019 a été approuvé par cette même assemblée le 17 juillet 2019, de sorte que le paiement des intérêts dus à l'Echéance Avril 2018 interviendra le 24 octobre 2019.

3- Evolution du périmètre sur le premier semestre 2019

a- Rachat d'intérêts non-contrôlant

Le groupe n'a acheté aucun intérêt non contrôlant au cours du premier semestre 2019.

b- Cession d'intérêts non-contrôlant

Le groupe n'a pas cédé d'intérêts non contrôlant au cours du premier semestre 2019.

c- Entrée dans le périmètre de consolidation

Au cours du premier semestre 2019, deux entités consolidées par intégration globale sont entrées dans le périmètre du groupe sans aucun impact dans les comptes du groupe.

d- Cession de sociétés consolidées

Au cours du premier semestre 2019, le groupe a cédé une société non stratégique. L'impact non matériel a été constaté en résultat.

<u>En millions d'euros</u>	<u>TOTAL</u>
Prix de cession des titres	1,3
Quote-part du groupe cédée	1,6
Résultat de cession	(0,3)

4 - Notes relatives au compte de résultat et au bilan

a. Coût de l'endettement financier net - Autres produits financiers et autres charges financières

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Coût de l'endettement financier net	(60,8)	(30,1)
Coût de l'endettement financier brut	(26,7)	(32,4)
Coût endettement sur dette locative	(36,0)	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1,9	2,3
Autres charges et produits financiers	(1,4)	0,2
Résultat de change net	0,2	4,4
- dont résultat de change net latent	1,7	7,1
Autres charges financières	(9,6)	(16,0)
- dont juste valeur des instruments financiers dérivés	(6,7)	(11,5)
- dont impact de la désactualisation du passif de restitution	(2,0)	-
Autres produits financiers	8,5	13,2
- dont juste valeur des instruments financiers dérivés	8,2	13,1
Dotations nettes sur actifs & provisions financiers	(0,4)	(1,4)

Le résultat de change sur le 1^{er} semestre 2019 présente une légère perte, notamment du fait de l'évolution du dollar par rapport à l'euro sur la période, tout comme au 1^{er} semestre 2018.

Au 31 décembre 2017 des swaps de taux d'intérêts étaient attachés à certains emprunts dont les flux futurs n'étaient donc plus attendus, entraînant une disparition de l'élément couvert et une déqualification de ces instruments de couverture. La variation de juste valeur de ces swaps de taux d'intérêts est ainsi comptabilisée en résultat.

Une charge financière de (2,0) millions d'euros liée à la désactualisation des passifs de restitution des contrats de location a également été comptabilisée sur le 1^{er} semestre 2019 en application de la norme IFRS 16.

b. Goodwill

Au 30 juin 2019, les conditions de marché qui restent difficiles dans le secteur des services à l'offshore pétrolier avec un reprise lente du marché, constituent un indice de perte de valeur au regard de la norme IAS 36, paragraphe 12(d).

Le Groupe a procédé à un test de perte de valeur sur chaque Unité Génératrice de Trésorerie. La valeur recouvrable de chaque UGT retenue pour ce test correspond à la valeur d'utilité, définie comme étant l'ensemble des flux de trésorerie futurs actualisés.

La détermination des valeurs d'utilité se fait sur la base d'hypothèses économiques, de prévisions d'activité et de résultat considérées par la Direction du Groupe comme les plus probables.

Le contexte actuel (procédures en cours notamment) engendrant une difficulté à appréhender au plus juste les prévisions à long terme, et les performances d'exploitation enregistrées sur le 1^{er} semestre 2019 étant en adéquation avec les budgets, les hypothèses et prévisions retenues au 31 décembre 2018 ont été maintenues au 30 juin 2019 :

- Plan d'affaires établi sur 5 ans et couvrant la période 2019-2023 pour chacune des UGT, élaboré sur la base des données financières ajustées;
- Utilisation de flux de trésorerie normatifs au-delà de 2023, le poids des flux normatifs actualisés représentant environ 75% de la valeur d'utilité totale ;
- Taux de croissance à l'infini de 2.5% (notamment compte tenu des régions du monde dans lesquelles opère le Groupe et qui enregistrent des taux d'inflation assez élevés) ;
- Taux d'actualisation de 10,3% ;
- Taux de change (plan d'affaires et flux normatifs) : 1 euro = 1.15 dollar US.

Par ailleurs, les actifs économiques à couvrir tiennent compte de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 (IFRS 16.33) et intègrent la valeur nette comptable des droits d'utilisation pour un montant de 816,1 millions d'euros au 30 juin 2019 (en données ajustées). La dette de location n'a été déduite ni de la base d'actifs ni de la valeur d'utilité des UGT. Les loyers ont été exclus de la détermination des flux de trésorerie et les investissements normatifs tiennent compte du renouvellement des droits d'utilisation.

Le résultat de l'évaluation à la valeur d'utilité est présenté ci-dessous

(en millions d'euros)	Goodwill	Actif économique au 30/06/2019 incluant les goodwill (*) (**)	Valeur d'utilité estimée	Excédent de la valeur d'utilité estimée sur la valeur ^(*) des actifs incluant le goodwill ^(**)
Marine & Logistics - DEEP	-	768,2	783,3	15,1
Marine & Logistics - SHALLOW	-	824,0	823,3	(0,7)
Mobility	-	244,4	692,7	448,3
Subsea Services	19,2	617,0	812,6	195,6

(*) En données ajustées (co-entreprises opérationnelles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint consolidées selon la méthode de l'intégration globale)

(**) Actif économique = goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles, droits d'utilisation et besoin en fond de roulement

L'ensemble de ces évaluations à la valeur d'utilité n'a pas conduit à constater de perte de valeur au 30 juin 2019. Compte tenu de son caractère non significatif, la perte de valeur de (0,7) million d'euros observée sur l'UGT *Marine & Logistics - Shallow* n'a pas été comptabilisée. De même, compte tenu des analyses de sensibilités présentées ci-dessous et de la situation du groupe, aucune perte de valeur n'a été reprise sur l'UGT *Marine & Logistics - Deep*.

Les résultats des analyses de sensibilité réalisées sur la variation individuelle des hypothèses utilisées sont présentés ci-dessous et représentent les impacts par rapport aux valeurs d'utilité estimées présentées dans le tableau précédent :

Impact sur la valeur d'utilité des UGT

(en millions d'euros)	Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation	Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation	Diminution de 0,5 pt du taux de croissance	Augmentation de 0,5 pt du taux de croissance	Diminution de 10% des flux de trésorerie	Augmentation de 10% des flux de trésorerie
Marine & Logistics - DEEP	53,2	(46,8)	(34,8)	39,6	(78,3)	78,3
Marine & Logistics - SHALLOW	61,5	(54,1)	(45,7)	51,9	(82,3)	82,3
Mobility	45,3	(39,9)	(33,4)	37,9	(69,3)	69,3
Subsea Services	55,4	(48,8)	(40,8)	46,4	(81,3)	81,3

Compte tenu de la variation individuelle des hypothèses utilisées, l'excédent des valeurs d'utilité estimées sur la valeur des actifs de chaque UGT seraient alors :

Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques

(en millions d'euros)	Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation	Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation	Diminution de 0,5 pt du taux de croissance	Augmentation de 0,5 pt du taux de croissance	Diminution de 10% des flux de trésorerie	Augmentation de 10% des flux de trésorerie
Marine & Logistics - DEEP	68,3	(31,7)	(19,7)	54,7	(63,2)	93,4
Marine & Logistics - SHALLOW	60,7	(54,8)	(46,4)	51,2	(83,1)	81,6
Mobility	493,6	408,5	415,0	486,3	379,1	517,6
Subsea Services	251,0	146,8	154,7	242,0	114,3	276,8

Pour chacune des hypothèses, les taux individuels à partir desquels une perte de valeur serait à comptabiliser sont les suivants :

	Marine & Logistics - DEEP	Marine & Logistics - SHALLOW	Mobility	Subsea Services
Taux d'actualisation de :	10,5%	n/a	26,0%	12,8%
Taux de croissance de :	2,3%	n/a	pas de perte de valeur même en cas de taux de croissance nul	
Diminution des flux de trésorerie de :	2,0%	n/a	64,7%	24,1%

n/a : non applicable

Par ailleurs, le plan d'affaires 2019-2023 et les flux normatifs ont été établis sur la base d'un taux de change euro/dollar US de 1,15. Le tableau ci-dessous présente l'impact d'une variation de +/- 5 cents de ce taux de change sur les valeurs d'utilité estimées :

Impact sur la valeur d'utilité des UGT

<i>(en millions d'euros)</i>	Impact sur la valeur d'utilité des UGT	
	<i>Taux €/USD : -5 cts soit 1 € = 1,10 USD</i>	<i>Taux €/USD : +5 cts soit 1 € = 1,20 USD</i>
<i>Marine & Logistics - DEEP</i>	86,3	(75,7)
<i>Marine & Logistics - SHALLOW</i>	81,8	(75,0)
<i>Mobility</i>	77,5	(71,0)
<i>Subsea Services</i>	90,5	(82,9)

Compte tenu de ces variations de taux de change euro/dollar US, l'excédent des valeurs d'utilité estimées sur la valeur des actifs de chaque UGT seraient alors :

Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques

<i>(en millions d'euros)</i>	Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques	
	<i>Taux €/USD : -5 cts soit 1 € = 1,10 USD</i>	<i>Taux €/USD : +5 cts soit 1 € = 1,20 USD</i>
<i>Marine & Logistics - DEEP</i>	101,4	(60,6)
<i>Marine & Logistics - SHALLOW</i>	81,0	(75,7)
<i>Mobility</i>	525,8	377,3
<i>Subsea Services</i>	286,0	112,7

Enfin, les tableaux ci-dessous présentent les analyses de sensibilité obtenues en croisant plusieurs hypothèses conjuguées :

- Taux de change euro/dollar US (plan d'affaires 2019-2023 et flux normatifs) et taux d'actualisation :

Impact sur la valeur d'utilité des UGT

(en millions d'euros)	Impact sur la valeur d'utilité des UGT			
	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,10 USD</i>	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,20 USD</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,10 USD</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,20 USD</i>
Marine & Logistics - DEEP	145,2	(27,7)	34,5	(118,1)
Marine & Logistics - SHALLOW	149,0	(18,7)	22,7	(124,4)
Mobility	128,0	(30,5)	33,0	(106,7)
Subsea Services	152,2	(33,4)	36,1	(126,5)

Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques

(en millions d'euros)	Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques			
	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,10 USD</i>	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,20 USD</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,10 USD</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et taux de change de 1€ = 1,20 USD</i>
Marine & Logistics - DEEP	160,4	(12,5)	49,6	(102,9)
Marine & Logistics - SHALLOW	148,3	(19,5)	21,9	(125,1)
Mobility	576,4	417,8	481,4	341,6
Subsea Services	347,8	162,2	231,6	69,0

- Taux de croissance à l'infini et taux d'actualisation :

Impact sur la valeur d'utilité des UGT

(en millions d'euros)	Impact sur la valeur d'utilité des UGT			
	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et Diminution de 0,5 pt du taux de croissance</i>	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et Augmentation de 0,5 pt du taux de croissance</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et Diminution de 0,5 pt du taux de croissance</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et Augmentation de 0,5 pt du taux de croissance</i>
Marine & Logistics - DEEP	12,9	99,4	(77,1)	(12,7)
Marine & Logistics - SHALLOW	9,0	121,7	(94,1)	(8,9)
Mobility	7,0	89,3	(69,2)	(6,9)
Subsea Services	8,5	109,2	(84,6)	(8,3)

Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques

(en millions d'euros)	Excédent des valeurs d'utilité sur les actifs économiques			
	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et Diminution de 0,5 pt du taux de croissance</i>	<i>Diminution de 0,5 pt du taux d'actualisation et Augmentation de 0,5 pt du taux de croissance</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et Diminution de 0,5 pt du taux de croissance</i>	<i>Augmentation de 0,5 pt du taux d'actualisation et Augmentation de 0,5 pt du taux de croissance</i>
Marine & Logistics - DEEP	28,1	114,5	(62,0)	2,4
Marine & Logistics - SHALLOW	8,3	121,0	(94,9)	(9,6)
Mobility	455,3	537,6	379,2	441,5
Subsea Services	204,0	304,8	111,0	187,2

c. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements et provisions	Net
31/12/2018	3 617,4	(1 979,2)	1 638,2
Acquisitions	31,5	-	31,5
Dotations aux amortissements	-	(71,4)	(71,4)
Pertes de valeur	-	(3,1)	(3,1)
Cessions	(113,4)	92,5	(21,0)
Var. de périmètre	(0,2)	0,1	(0,1)
Var. de change	20,4	(12,7)	7,6
Reclassement et divers	0,4	(0,4)	0,0
Impact IFRS 16 - Location Financement	(199,3)	79,8	(119,4)
Reclassement IFRS 5 (*)	53,9	(43,1)	10,8
30/06/2019	3 410,7	(1 937,5)	1 473,2

(*) Reclassement des activités abandonnées / destinées à être cédées.

Au 31 décembre 2017, des pertes de valeurs avaient été constatées sur 41 navires ne pouvant être connectés (appelés « non-smart fleet ») ainsi que sur 7 autres navires considérés comme non stratégiques. Le montant total des pertes de valeurs constatées sur l'exercice s'étaient élevées à (196,8) millions d'euros. Ces navires sont ainsi destinés à être cédés en l'état et à l'endroit où ils se trouvent - « as is where is » - à un prix de marché actuel dans le cadre du plan stratégique #BOURBONINMOTION. Ces navires ne faisant plus partie de leurs UGT respectives au 31 décembre 2017 avaient ainsi été testés individuellement.

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme étant la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Les flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue de ces navires jusqu'à leur sortie étant négligeables, le groupe avait opté pour une évaluation selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie (eux-mêmes considérés comme négligeables par le management), en référence notamment à IAS 36.21.

Les dispositions d'IFRS 13 avaient également été appliquées pour déterminer cette juste valeur diminuée des coûts de sortie. Le groupe s'était notamment basé sur des offres ou des estimations transmises par des courtiers maritimes indépendants considérant ces navires désarmés en l'état et à l'endroit où ils se trouvent - « as is where is » - et sur la base de leur mise en vente simultanée, avec des coûts de transaction et de réactivation qui incomberaient aux acheteurs.

Au 31 décembre 2018, après revue des navires concernés, le groupe détenait toujours 30 navires « non-smart ». Sur la flotte de 41 navires « non-smart » identifiés initialement, 8 navires avaient été cédés sur l'exercice 2018 à un prix proche des justes valeurs estimées, générant une plus-value de 0,5 million d'euros. 3 navires AHTS avaient par ailleurs été réintégrés à la flotte active et à l'UGT Deep du fait de nouvelles perspectives commerciales. Sur ces 30 navires « non-smart », le groupe avait également pris la décision sur l'exercice 2018 d'en mettre 8 au rebus, ayant conduit à retenir pour ces derniers une juste-valeur nulle.

De même, le groupe détenait 11 autres navires considérés comme non stratégiques au 31 décembre 2018. Sur la flotte initiale de 7 navires, 2 navires non stratégiques avaient été cédés à un prix proche des justes valeurs estimées, ne générant aucune plus ou moins-value sur la période. Par ailleurs, le groupe avait pris la décision sur l'exercice 2018 de céder 6 navires non stratégiques additionnels. Ces navires avaient ainsi été sortis de leurs UGT respectives et testés individuellement.

Les justes valeurs de ces navires avaient ainsi été réévaluées au 31 décembre 2018 selon les mêmes principes qu'en 2017 donnant lieu à la comptabilisation de pertes de valeurs additionnelles pour un montant de (26,2) millions d'euros sur l'exercice 2018.

Le groupe avait également identifié 3 navires « non-smart » et 2 autres navires ciblés remplissant l'ensemble des critères IFRS 5 à la date d'arrêté des comptes. Ils avaient donc été reclassés en actifs non courants détenus en vue de la vente dans les comptes au 31 décembre 2018 pour une valeur nette comptable cumulée de 12 millions d'euros. Au 30 juin 2019, les 3 navires « non-smart » ont ainsi été cédés à un prix proche des justes valeurs estimées, générant une moins-value de (0,5) million d'euros. Les 2 navires ciblés ont également été cédés à un prix proche des justes valeurs estimées, ne générant aucune plus-value sur la période.

Un navire non-stratégique a également été cédé sur le semestre générant une plus-value de 1,5 million d'euros.

Au 30 juin 2019, les justes valeurs de ces navires "non-smart" et non-stratégiques ont été légèrement révisées, donnant lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur additionnelle de (3,1) millions d'euros. Toutefois, toujours afin de préserver son intérêt légitime dans la perspective des transactions futures, le groupe ne souhaite pas communiquer sur les valeurs des navires ayant subi cet impairment.

Ces actifs ne sont toujours pas, dans leur ensemble, classés en actifs non courants détenus en vue de la vente au titre d'IFRS 5 dans les comptes au 30 juin 2019.

Pour ce faire, les 5 critères suivants doivent être remplis, au plus tard à la date de clôture :

- i) disponibilité pour une cession immédiate en l'état actuel,
- ii) cession estimée hautement probable (plan de vente engagé et décidé par le niveau de direction approprié notamment, programme actif de cession lancé à un prix raisonnable...),
- iii) survenance de la cession attendue dans un délai maximal d'un an,
- iv) probabilité faible d'abandon ou de changements notables du plan de cession,
- v) valeur comptable des actifs recouvrée principalement par leur cession plutôt que par leur utilisation continue

Il apparaît cependant qu'au 31 décembre 2018 le critère de disponibilité immédiate de tous les navires n'est pas respecté, certains navires étant notamment donnés en garantie dans le cadre de financement; et/ou que le planning de cession de ces navires peut excéder la durée maximale d'un an.

Le groupe a cependant identifié 1 navire « non-smart » et 1 autre navire non-stratégique remplissant l'ensemble de ces critères à la date d'arrêté des comptes. Ils ont donc été reclassés en actifs non courants détenus en vue de la vente dans les comptes au 30 juin 2019 pour une valeur nette comptable cumulée de 1,2 million d'euros.

Par ailleurs, comme indiqué dans la note sur le Goodwill, aucune perte de valeurs sur navires (actifs isolés) n'a été comptabilisée au 30 juin 2019 :

d. Droits d'utilisation

La variation des droits d'utilisation et la décomposition de ces derniers par nature d'actifs sous-jacents est détaillée ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements et provisions	Net
31/12/2018	-	-	-
Impact 1ère application IFRS 16	946,2	(79,8)	866,4
Dotations aux amortissements	-	(60,6)	(60,6)
Nouveaux contrats de location	0,2	-	0,2
Sortie contrats de location	-	-	-
Autres effets sur contrats de location	-	-	-
Capitalisation des droits de navigation	5,5	1,2	6,7
Var. de change	3,1	0,0	3,2
30/06/2019	955,0	(139,2)	815,8

⇒ Valeurs brutes

<i>(en millions d'euros)</i>	Navires et révision et aménagement sur navires en location	Biens immobiliers	Autres	Total
31/12/2018	-	-	-	-
Impact 1ère application IFRS 16	938,0	6,6	1,6	946,2
Nouveaux contrats de location	-	-	0,2	0,2
Sortie contrats de location	-	-	-	-
Autres effets sur contrats de location	-	-	-	-
Capitalisation des droits de navigation	5,5	-	-	5,5
Var. de change	3,1	0,0	0,0	3,1
30/06/2019	946,6	6,6	1,8	955,0

⇒ Amortissements

<i>(en millions d'euros)</i>	Navires et révision et aménagement sur navires en location	Biens immobiliers	Autres	Total
31/12/2018	-	-	-	-
Impact 1ère application IFRS 16	(79,8)	-	-	(79,8)
Dotations aux amortissements	(59,1)	(1,1)	(0,4)	(60,6)
Sortie contrats de location	-	-	-	-
Autres effets sur contrats de location	-	-	-	-
Capitalisation des droits de navigation	1,2	-	-	1,2
Var. de change	0,0	0,0	0,0	0,0
30/06/2019	(137,7)	(1,1)	(0,4)	(139,2)

e. Capitaux propres

Au 30 juin 2019, le capital social est composé de 77 438 846 actions entièrement libérées représentant une valeur de 49 189 434 euros.

Les actions propres détenues par le groupe à la date de clôture ont été portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les actions propres détenues par BOURBON s'élevaient au 30 juin 2019 à 82 493 actions propres.

f. Provisions

(en millions d'euros)	Engagements envers le personnel	Risques commerciaux	Contrôles fiscaux	Autres risques fiscaux	Autres provisions pour risques et charges	Provisions pour gros entretien	Passif de restitution	Total
01.01.2018	16,9	3,1	15,5	8,4	4,8	61,5	-	110,2
<i>dont part courante</i>	1,8	-	-	-	-	23,9	-	25,8
Dotations de l'exercice	2,1	0,2	3,9	0,4	33,3	14,3	-	54,2
Utilisations	(1,1)	(0,1)	(0,0)	(0,4)	(0,2)	(7,9)	-	(9,7)
Reprises de provisions	(1,2)	(0,0)	(0,5)	(0,4)	(1,0)	(4,4)	-	(7,5)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	0,0	(0,2)	-	(0,1)	(0,4)	0,4	-	(0,4)
Reclassement et divers	0,4	-	-	-	-	-	-	0,4
31.12.2018	17,1	3,0	18,9	7,9	36,4	63,7	-	147,1
<i>dont part courante</i>	2,0	-	-	-	25,0	42,7	-	69,7
Impact IFRS 16	-	-	-	-	-	(61,1)	51,3	(9,8)
Dotations de l'exercice	1,3	0,2	0,6	0,0	0,4	0,2	-	2,6
Utilisations	(0,1)	-	-	-	(1,1)	-	-	(1,2)
Reprises de provisions	(0,7)	-	(0,1)	(1,3)	(2,1)	(0,8)	-	(5,1)
Désactualisation	-	-	-	-	-	-	2,0	2,0
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	0,0	0,0	-	0,0	0,2	0,0	0,1	0,5
Reclassement et divers	-	-	(0,5)	-	-	-	-	(0,5)
30.06.2019	17,6	3,2	18,8	6,6	33,8	2,1	53,5	135,6
<i>dont part courante</i>	2,2	-	-	-	25,0	2,1	-	29,3

Au 31 décembre 2018 le groupe avait comptabilisé des provisions pour gros entretiens pour un montant total d'environ 64 millions d'euros correspondant aux montants estimés de prochaine maintenance des navires en location, dont 61 millions sur contrats de location toujours en cours. En application d'IFRS 16 il existe dès le début des contrats de location des navires, une obligation de restitution du « droit de navigation » des navires. Les navires doivent en effet être rendus à la fin du contrat avec leur maintien de classe leur permettant d'opérer. Ce « passif de restitution », associé à cette obligation, a été mesuré au 1er janvier 2019 à la valeur actuelle des coûts futurs estimés pour environ 51 millions d'euros. En application d'IFRS 16 et de son interaction avec IAS 37, l'appréciation du traitement comptable des obligations a été révisée. Cette provision déjà constituée a ainsi été reclassée en « passif de restitution » et ajustée en contrepartie du droit d'utilisation pour (10) millions d'euros environ. L'impact de désactualisation sur le 1^{er} semestre 2019 de (2) millions d'euros a été comptabilisé en charges financières.

g. Dettes financières et dettes locatives

Le 8 mars 2017, BOURBON a annoncé un réaménagement de la majeure partie de l'endettement financier de l'entreprise, soit 910,8 millions d'euros, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

L'accord signé avec les principaux partenaires financiers du groupe, et décrit en détail dans les notes aux états financiers des exercices 2016 et 2017, réaménageait donc les remboursements des crédits club deals, des crédits bilatéraux, des crédits-bails et des crédits court terme tout en prévoyant une augmentation des marges desdits crédits, de façon progressive sur le calendrier ainsi étendu, et le consentement de sûretés additionnelles.

En contrepartie, le groupe avait accepté un certain nombre de contraintes, visant notamment l'endettement, la trésorerie, les cessions d'actifs, les investissements du groupe ainsi que la politique de distribution de dividendes.

Le 28 juillet 2017, les conditions préalables à la réalisation de cet accord de rééchelonnement de l'endettement financier ayant été remplies, BOURBON a confirmé la finalisation du réaménagement de sa dette.

Toutefois, la reprise attendue au troisième trimestre 2017 ne s'est pas matérialisée, rendant ainsi caduques les prévisions du Groupe sur lesquelles étaient fondée la négociation du mois de mars, et l'environnement de marché défavorable a lourdement pesé sur le chiffre d'affaires du Groupe et, en conséquence, sur son résultat. Les flux de trésorerie générés par les opérations, bien que leur circulation ne soit pas totalement libre du fait de l'organisation juridique du Groupe et des contraintes liées à certaines de ses implantations géographiques, demeurent positifs. Ils se révèlent cependant insuffisants pour faire face au service de la dette

De plus, et pour les mêmes raisons, le Groupe n'a pas été en mesure au 31 décembre 2017 de respecter les différents covenants définis dans sa documentation de crédit, ce qui aurait pu permettre aux banques concernées de demander l'exigibilité immédiate de leurs crédits.

Dans ce contexte, le Groupe a décidé d'engager de nouvelles discussions avec ses prêteurs, tant en France qu'à l'étranger, afin de mettre en adéquation le service de sa dette avec une reprise attendue progressive du marché et donc des performances du Groupe.

Le Groupe avait ainsi sollicité de ses prêteurs qu'ils sursoient formellement, à l'exercice de leurs droits au titre des contrats de crédit et notamment à leur remboursement.

Cette situation avait contraint au 31 décembre 2017, le groupe, conformément aux normes IFRS, à refléter l'exigibilité de sa dette en la reclassant à court terme à son passif, alors même que ses prêteurs n'en avaient pas exigé le remboursement. L'impact de ce reclassement, détaillé dans le document de référence 2017, s'élevait alors à 1 120,5 millions d'euros.

Comme annoncé le 10 juillet 2018, un waiver général a ainsi été signé avec les crédit-bailleurs et créanciers représentant l'essentiel de la dette du groupe l'autorisant à différer le paiement de ses loyers et le service de sa dette. Ayant vocation à protéger le groupe, ce waiver lui permet de rester focalisé sur ses priorités opérationnelles et sur la mise en œuvre de son plan stratégique **#BOURBONINMOTION**.

En contrepartie, le Groupe est soumis à un certain nombre de contraintes, visant notamment l'endettement, la trésorerie, les cessions d'actifs, les investissements du groupe ainsi que la politique de distribution de dividendes.

Le 2 novembre 2018, en l'absence de confirmation du renouvellement du waiver général, le Groupe a annoncé avoir obtenu du président du tribunal de commerce de Marseille l'ouverture de procédures de conciliation au profit de 22 filiales de BOURBON Corporation. Ces procédures ont été lancées afin de permettre au groupe de poursuivre activement, dans un cadre amiable, la recherche de toutes les solutions pour son développement ainsi que les discussions avec les principaux créanciers et crédit-bailleurs du groupe.

Le 3 janvier 2019, BOURBON a annoncé avoir renouvelé le waiver général avec ses crédits-bailleurs et créanciers représentant l'essentiel de la dette du groupe, l'autorisant ainsi à suspendre l'exigibilité de ses loyers et de sa dette.

Le 30 juin 2019, le waiver général régulièrement reconduit par les crédits-bailleurs et créanciers est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé. En conséquence, en l'absence de renouvellement du waiver général, le Groupe a obtenu du président du tribunal de commerce de Marseille l'ouverture de procédures de conciliation au profit de 22 filiales de BOURBON Corporation.

Au 30 juin 2019, le Groupe a examiné l'ensemble de ses emprunts existants à cette date, au regard de la situation de chacun:

- emprunts en cours de renégociation couverts par des accords de standstill
- autres emprunts de la dette en cours de renégociation dont les paiements sont suspendus ou en « défauts croisés »

- examen des clauses contractuelles des autres emprunts, en particulier les clauses de type « défauts croisés » ou clauses similaires sur les autres emprunts
- dette locative

A la suite de cet examen, et conformément à la norme IAS 1.69 d, la part non courante des emprunts sur lesquels le groupe ne disposait pas, à la date de clôture des comptes, d'un droit inconditionnel de différer le règlement pour une durée supérieure à douze mois, a été reclassée en passif courant.

L'absence de droit inconditionnel à la date de clôture était historiquement constatée sur les emprunts en cours de renégociation couverts par des accords de standstill et conformément à la norme IAS 1.75, la période de grâce ayant une durée inférieure à 12 mois à compter de la date de clôture, la part non courante de ces emprunts était reclassée en passif courant. Au 30 juin 2019, le waiver général n'ayant pas été renouvelé, le groupe ne disposait donc plus d'emprunt dans cette catégorie.

Par ailleurs, 883,9 millions d'euros ont été reclassés en part courante sur les autres emprunts de la dette en cours de renégociation dont les paiements sont suspendus ou en « défauts croisés » et pour lesquels l'exigibilité anticipée des sommes dues aurait pu être demandée.

L'examen des clauses contractuelles de type « défauts croisés » ou clauses similaires des autres contrats de prêts a fait ressortir que l'application théorique de ces clauses pouvait entraîner une exigibilité anticipée des sommes dues au 30 juin 2019. Etant précisé que ces clauses n'ont pas été activées à la date d'arrêt des comptes. La part long terme des emprunts soumis à cette exigibilité théorique s'élevait à 13,0 millions d'euros au 30 juin 2019.

Les dettes locatives sur les navires dont le paiement est suspendu depuis 2018 ont également été reclassées en part courante.

Conformément à la norme IFRS 7.18, le détail des reclassements effectués est présenté ci-dessous :

Nature de l'emprunt	Solde au 30 Juin 2019	avant reclassement		Impact du reclassement en passif courant	après reclassement	
		dont part courante	dont part non courante		dont part courante	dont part non courante
- Emprunts de la dette en cours de renégociation dont les paiements sont suspendus ou en "défauts croisés" :						
CLUB DEAL - 320ME	32,0	26,4	5,6	5,6	32,0	-
CLUB DEAL - 340ME	326,0	36,5	289,5	289,5	326,0	-
CLUB DEAL - 450ME	166,1	34,6	131,6	131,6	166,1	-
Emprunts bilatéraux	684,6	227,3	457,3	457,3	684,6	-
- Emprunts comportant des clauses contractuelles de type "défaut croisé" ou clauses similaires :						
Emprunts bilatéraux	18,8	5,8	13,0	13,0	18,8	-
- Dette locative en cours de renégociation dont les paiements sont suspendus :						
Dette locative	1 073,9	306,0	768,0	768,0	1 073,9	-
TOTAL	2 301,5	636,5	1 665,0	1 665,0	2 301,5	-

⇒ Variation de la dette par nature – hors intérêts

(en millions d'euros)	31/12/2018	Cash		Non cash					30/06/2019	
		Emission	Remboursement	Coût amorti	Impacts de change	Variations de périmètre	Reclass IAS 17 / IFRS 16 - Location Financement	Impact 1ère application IFRS 16		Reclassements
Dettes financières	1 288,6	0,3	(20,0)	0,1	2,2				0,2	1 271,3
Emprunts liés aux locations financements	117,5						(117,3)		(0,1)	-
Concours bancaires	43,9		5,4							49,3
TOTAL Emprunts et Concours bancaires	1 450,0	0,3	(14,6)	0,1	2,2	-	(117,3)		0,1	1 320,6
Dette Locative			(4,3)		6,2		117,3	962,3	(0,1)	1 081,4
TOTAL Dette Locative			(4,3)		6,2	-	117,3	962,3	(0,1)	1 081,4

h. Trésorerie Nette

La trésorerie du groupe est constituée d'une part « disponible », d'une part « réservée » et d'une part « bloquée ».

La trésorerie « disponible » peut être utilisée à tout moment par le groupe pour lui permettre de répondre à ses besoins opérationnels – le service de la dette et le paiement des loyers ayant été suspendus à ce jour.

La trésorerie « réservée » correspond à la trésorerie localisée dans certaines zones géographiques et qui n'est pas totalement libre du fait d'accords de financement conclus localement restreignant la circulation de cette trésorerie aux besoins locaux et limitant la distribution de dividendes vers le groupe.

La trésorerie « bloquée » correspond à la trésorerie localisée dans certaines sociétés *ad hoc* consolidées. Ces sociétés, porteuses de navires Bourbon opérant pour le groupe exclusivement, sont en effet consolidées au titre d'IFRS 10 par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe. La trésorerie de ces sociétés revient à terme au groupe lorsque ce dernier procède au rachat des intérêts non contrôlant de ces sociétés.

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement et autres placements	2,7	-
Intérêts courus non échus	0,2	0,2
Disponibilités	197,2	216,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	200,1	217,1
Concours bancaires et lignes court terme	(49,3)	(43,9)
TRESORERIE NETTE	150,8	173,2

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Trésorerie "disponible"	155,7	166,0
Trésorerie "réservée"	25,0	32,0
Trésorerie "bloquée"	19,4	19,1
Concours bancaires et lignes court terme	(49,3)	(43,9)
TRESORERIE NETTE	150,8	173,2

5 - Autres informations

a. Secteurs opérationnels

L'information financière sectorielle est présentée par Activité et par Segment sur la base du système de reporting interne et de l'information segmentée interne utilisée par le principal décideur opérationnel pour piloter et mesurer la performance de BOURBON (IFRS 8).

Les principes de reporting interne ne tiennent pas compte de l'application des normes de consolidation IFRS 10, 11, 12, IAS 27 révisée et IAS 28 révisée. Le reporting interne (et donc l'information financière ajustée) enregistre les performances des coentreprises opérationnelles sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint selon la méthode de l'intégration globale. Par ailleurs, le reporting interne ne tient pas compte de la norme IAS 29 (Information financière dans les économies hyper inflationnistes), applicable pour la première fois en 2017 à une co-entreprise opérationnelle située en Angola.

L'information sectorielle au 30 juin 2019 et 30 juin 2018 se présente comme suit :

En millions d'euros - 1er semestre 2019	Total Marine & Logistics	dont		Total Mobility	Total Subsea Services	Autres	TOTAL AJUSTE: PAR ACTIVITE / SEGMENT	Ajustements	TOTAL CONSOLIDE
		Deep	Shallow						
Chiffre d'affaires	178,9	107,3	71,6	93,4	83,6	5,6	361,5	(33,0)	328,5
Coûts directs (hors loyers bare boat)	(107,6)	(59,4)	(48,2)	(57,8)	(48,1)	(2,4)	(215,8)	15,8	(200,0)
Coûts généraux & administratifs	(31,1)	(18,7)	(12,5)	(16,3)	(14,5)	(0,6)	(62,5)	2,8	(59,7)
Plus-values	(0,4)	0,0	(0,4)	(0,0)	1,4	-	0,9	(0,0)	0,9
EBITDA	39,8	29,2	10,6	19,4	22,4	2,6	84,1	(14,3)	69,7
EBIT avant participations cédées et quote-part des sociétés mises en équivalence	(47,8)	nc	nc	4,6	(10,9)	1,7	(52,4)	(11,9)	(64,3)
Goodwill	-	-	-	-	19,2	-	19,2	-	19,2
Navires	981,9	nc	nc	173,2	266,6	(0,0)	1 421,6	(53,4)	1 368,2
Acomptes sur navires en cours de construction	11,1	nc	nc	0,4	48,3	-	59,8	7,3	67,1
Droits d'utilisation	531,9	nc	nc	25,2	254,1	4,9	816,1	(0,3)	815,8
Autres actifs et passifs non courants	34,2	nc	nc	15,4	11,0	17,8	78,4	11,4	89,8
Besoin en fonds de roulement	67,0	nc	nc	35,0	31,4	0,1	133,6	4,6	138,2
Capitaux engagés	1 626,2	nc	nc	249,2	630,5	22,8	2 528,7	(30,5)	2 498,2
Capitaux engagés hors acomptes sur navires en cours de construction	1 615,1	nc	nc	248,8	582,1	22,8	2 468,9	(37,7)	2 431,1
Capitaux engagés relatifs à des actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	1,2	nc	nc	-	-	-	1,2	-	1,2

En millions d'euros - 1er semestre 2018	Total Marine & Logistics	dont		Total Mobility	Total Subsea Services	Autres	TOTAL AJUSTE: PAR ACTIVITE / SEGMENT	Ajustements	TOTAL CONSOLIDE
		Deep	Shallow						
Chiffre d'affaires	182,3	112,4	70,0	95,3	57,4	5,0	340,1	(28,6)	311,5
Coûts directs (hors loyers bare boat)	(111,5)	(64,5)	(46,9)	(61,2)	(35,0)	(3,1)	(210,8)	16,1	(194,7)
Coûts généraux & administratifs	(31,6)	(19,4)	(12,1)	(16,5)	(9,9)	(0,8)	(58,8)	4,2	(54,5)
Loyers Bareboat	(51,9)	(25,2)	(26,8)	-	(21,5)	-	(73,4)	(0,0)	(73,4)
Plus-values	0,5	-	0,5	0,3	(0,1)	-	0,7	0,0	0,7
EBITDA	(12,1)	3,2	(15,3)	17,9	(9,1)	1,1	(2,2)	(8,3)	(10,4)
EBIT avant participation cédées et quote-part des sociétés mises en équivalence	(112,7)	nc	nc	(11,8)	(30,0)	1,0	(153,5)	(5,5)	(159,1)
Goodwill	6,1	-	6,1	-	19,2	-	25,2	-	25,2
Navires	1 248,2	nc	nc	237,0	320,6	0,0	1 805,8	(55,0)	1 750,8
Acomptes sur navires en cours de construction	0,1	nc	nc	0,3	48,4	-	48,9	-	48,9
Autres actifs et passifs non courants	35,6	nc	nc	16,8	12,6	20,3	85,4	9,9	95,3
Besoin en fonds de roulement	(9,2)	nc	nc	(4,8)	(0,1)	(0,6)	(14,7)	17,0	2,3
Capitaux engagés	1 280,9	nc	nc	249,3	400,7	19,7	1 950,7	(28,1)	1 922,6
Capitaux engagés hors acomptes sur navires en cours de construction	1 280,8	nc	nc	249,0	352,3	19,7	1 901,8	(28,1)	1 873,7
Capitaux engagés relatifs à des actifs non courants détenus en vue de la vente et passifs associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente	2,1	nc	nc	-	-	-	2,1	-	2,1

La répartition du chiffre d'affaires ajusté par zone géographique sur le premier semestre 2019 est la suivante :

Chiffre d'affaires ajusté - S1 2019 - en millions d'euros	Total Marine & Logistics	<i>dont</i>		Total Mobility	Total Subsea Services	Autres	TOTAL AJUSTE
		<i>Deep</i>	<i>Shallow</i>				
Afrique	77,6	45,5	32,1	80,7	38,9	0,2	197,4
Europe & Méd./M. Orient	48,3	28,3	20,0	2,4	24,8	3,6	79,1
Continent américain	40,3	28,1	12,2	5,9	-	0,1	46,3
Asie	12,8	5,4	7,4	4,4	19,8	1,7	38,7

b. Relations avec les parties liées

Hors les éléments présentés ci-dessous, il n'y a pas eu, au cours du premier semestre 2019, de modification significative portant sur les transactions avec les parties liées telles qu'elles sont décrites dans le Document de Référence au 31 décembre 2018.

Relations avec JACCAR HOLDINGS

Une convention ("Cash Management Agreement") a été signée entre BOURBON (au travers d'une de ses filiales) et Jaccar Holdings SA (société actionnaire de Bourbon).

Au 30 juin 2019, le montant de l'avance consentie augmentée des intérêts par BOURBON s'élève à 17,3 millions d'euros.

Relations avec le groupe SINOPACIFIC

Le Président du Conseil d'Administration de BOURBON est associé dans la société de construction navale Sinopacific, au travers de la société JACCAR Holdings SA, filiale de Cana Tera S.C.A. M. Jacques d'Armand de Chateaufieux est également administrateur de Sinopacific.

Au 30 juin 2019, comme au 31 décembre 2018, le montant des commandes en cours porte sur 2 navires et s'établit à 72,4 millions de dollars, ayant généré des avances sur commandes à hauteur de 45,6 millions de dollars, couverts à hauteur de 36,5 millions de dollars par des garanties de restitution d'acomptes consenties par la société Sinopacific.

6 - Résultat net par action

a. Résultat net de base par action

La détermination du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque période est présentée ci-dessous :

	30/06/2019	30/06/2018
Nombre moyen pondéré d'actions sur la période	77 469 030	77 499 214
Nombre moyen pondéré de titres d'autocontrôle détenus sur la période	(118 434)	(125 873)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	77 350 596	77 373 341

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours des premiers semestres 2019 et 2018 tient compte du nombre moyen pondéré d'options de souscription d'actions levées au cours de chaque période.

Pour chaque période présentée le résultat net de base par action s'établit donc comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat net de base par action	77 350 596	77 373 341
Résultat net (en millions d'euros)		
Consolidé part du groupe	(135,2)	(197,1)
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	(135,2)	(197,1)
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées - Part du groupe	-	-
Résultat net de base par action (en €)		
Consolidé part du groupe	(1,75)	(2,55)
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	(1,75)	(2,55)
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées - Part du groupe	-	-

b. Résultat net dilué par action

Conformément à IAS 33, le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action tient compte de l'effet dilutif de la levée des options de souscription et d'achat d'actions, déterminé en fonction de la méthode du "rachat d'actions". Il intègre également les actions dont l'émission est conditionnelle. Le nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action est ainsi augmenté des actions ordinaires potentielles dilutives.

La détermination du résultat dilué par action s'établit comme suit :

	30/06/2019	30/06/2018
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	77 350 596	77 373 341
Nombre moyen pondéré d'actions dont l'émission est conditionnelle au cours de la période	-	-
Nombre moyen pondéré d'options de souscription d'actions dilutives au cours de la période	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions potentielles	77 350 596	77 373 341

Conformément à IAS 33, la détermination du résultat net dilué par action pour le premier semestre 2018 ne tenait compte d'aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions autorisé par les conseils d'administration car ces options avaient un effet antidilutif.

De même, la détermination du résultat net dilué par action pour le premier semestre 2019 exclut tous ces plans d'options de souscription ou d'achat d'actions autorisés par les conseils d'administration, ceux-ci ayant conservé leur effet antidilutif.

	30/06/2019	30/06/2018
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action	77 350 596	77 373 341
Résultat net (en millions d'euros)		
Consolidé part du groupe	(135,2)	(197,1)
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	(135,2)	(197,1)
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées - Part du groupe	-	-
Résultat net dilué par action (en €)		
Consolidé part du groupe	(1,75)	(2,55)
Consolidé part du groupe - hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	(1,75)	(2,55)
Résultat net des activités abandonnées/destinées à être cédées - Part du groupe	-	-

8 - Evènements postérieurs à la clôture

Le 25 juillet 2019 BOURBON Corporation a annoncé avoir demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire auprès du Tribunal de commerce de Marseille. En effet par différents courriers en date du 18 juillet 2019, le groupe chinois ICBC Leasing avait annoncé son intention d'appeler BOURBON Corporation en garantie du règlement des loyers restant dus jusqu'en 2026, dans le cadre de la garantie des engagements de sociétés contractantes du Groupe en retard de paiement.

Considérant que malgré ces appels en garantie, elle n'était pas en état de cessation des paiements, BOURBON Corporation a déposé une demande d'ouverture de sauvegarde. Par jugement en date du 24 juillet 2019, le Tribunal de commerce de Marseille a rejeté cette demande en relevant que les appels en garantie par la société chinoise ICBC Leasing caractérisent la cessation des paiements de BOURBON Corporation à la date du 24 juillet 2019.

BOURBON Corporation a pris acte de cette décision judiciaire et en tire les conséquences en demandant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait des appels en garantie de la société chinoise ICBC Leasing représentant un montant de plus de 800 millions de dollars

Par ailleurs, alors que BOURBON Maritime faisait l'objet d'une procédure de conciliation, la société a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du fait de l'accélération par certains prêteurs français du remboursement de leurs créances représentant un montant de 720 millions d'euros augmenté des intérêts contractuels

La procédure de redressement judiciaire ne concerne que les sociétés holding BOURBON Corporation et BOURBON Maritime et non les sociétés opérationnelles, qui peuvent poursuivre leur fonctionnement normalement et continuer de répondre aux besoins des clients. L'objectif de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime est de préserver au mieux les activités opérationnelles du groupe afin de pouvoir participer activement à la reprise qui s'amorce d'un marché en profonde mutation. C'est ainsi que BOURBON poursuit la transformation radicale de son modèle d'affaires, en déployant le plan d'action stratégique **#BOURBONINMOTION**.

A la demande de BOURBON Corporation et de BOURBON Maritime, le Tribunal a ainsi décidé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en date du 7 août pour la société holding Bourbon Corporation et sa sous-holding Bourbon Maritime.

Dans le cadre du redressement judiciaire, BOURBON a annoncé que le Groupe s'attachera particulièrement à l'issue positive des négociations avec ses partenaires financiers afin de pouvoir évoluer dans un contexte stabilisé qui résulterait d'une restructuration financière équitable pour tous et dans l'intérêt de la société et de ses salariés.

L'assemblée générale des porteurs d'obligations perpétuelles subordonnées de dernier rang à taux fixe à variable (Undated Deeply Subordinated Fixed to Floating Rate Bonds) émises par BOURBON Corporation (les « TSSDI »), connaissance prise des décisions des porteurs de TSSDI en date du 17 avril 2019 ayant approuvé le report du paiement de l'échéance d'intérêts au titre des TSSDI dû le 24 avril 2018 (l'« Echéance Avril 2018 ») à la date du 24 juillet 2019, a approuvé le 17 juillet 2019, le report du paiement de l'Echéance Avril 2018 à la date du 24 octobre 2019, de sorte que le paiement des intérêts dus à l'Echéance Avril 2018 interviendra le 24 octobre 2019.

F. Glossaire financier

Données ajustées : le reporting interne (et donc l'information financière ajustée) enregistre les performances des coentreprises opérationnelles sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint selon la méthode de l'intégration globale. L'information financière ajustée est présentée par Activité et par Segment sur la base du système de reporting interne et de l'information segmentée interne utilisée par le principal décideur opérationnel pour piloter et mesurer la performance de BOURBON (IFRS 8). Par ailleurs, le reporting interne ne tient pas compte de la norme IAS 29 (Information financière dans les économies hyper inflationnistes), applicable pour la première fois en 2017 à une co-entreprise opérationnelle située en Angola.

EBITDAR : chiffre d'affaires diminué des coûts d'exploitation directs (hors loyers coque-nue) et des frais généraux et administratifs.

EBITDA : EBITDAR diminué des loyers coque-nue.

EBIT : EBITDA après dotations et reprises aux amortissements et aux provisions et plus-values sur participations cédées, mais hors quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

Résultat opérationnel (EBIT) après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence : EBIT après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

Capitaux engagés (ou employés) : comprennent (i) les capitaux propres, (ii) les provisions (y compris imposition différée nette), (iii) les dettes nettes ; ils se déterminent également comme la somme (i) des actifs nets non courants (incluant les acomptes sur immobilisations), (ii) du besoin en fonds de roulement et (iii) des actifs nets détenus en vue de la vente.

Capitaux engagés moyens hors acomptes : se comprend comme la moyenne des capitaux engagés de début de période et fin de période, hors acomptes sur immobilisations.

Cash-flows libres : flux nets de trésorerie des activités opérationnelles après prise en compte des encaissements et décaissements liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

3. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Jacques d'Armand de Chateaufieux

Président Directeur Général de BOURBON Corporation

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

EurAAudit C.R.C

Cabinet Rousseau Consultants
Immeuble Le Cat Sud - Bat B
68, cours Albert Thomas
69008 Lyon

Deloitte & Associés

Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

BOURBON Corporation

Société Anonyme
148, rue Sainte
13007 Marseille

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Aux actionnaires de la société Bourbon Corporation

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1 janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

- Impossibilité de conclure sur les comptes

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur les comptes semestriels consolidés résumés.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, votre société ainsi que sa filiale détenue à 100%, la société par actions simplifiée BOURBON MARITIME, ont été placées en redressement judiciaire en date du 7 août 2019, Le Groupe prépare actuellement un plan de redressement qu'il doit soumettre au Tribunal de Commerce mais aucun élément définitif d'appréciation ne permet à ce jour de prévoir l'issue des procédures en cours. Il résulte de cette situation une incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation. Comme mentionné dans la note 1 de l'annexe, au cas où les procédures en cours ne se concluraient pas par des plans de continuation, l'application des règles et principes comptables utilisés dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, et tout particulièrement l'évaluation des goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles, comme indiqué en notes 1 et 4-b de l'annexe, pourrait s'avérer inappropriée.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de formuler une conclusion sur les comptes semestriels consolidés résumés.

- **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Impossibilité de conclure sur les comptes ».

Lyon et Marseille, le 25 septembre 2019
Les Commissaires aux Comptes

EurAAudit C.R.C
Cabinet Rousseau Consultants

Deloitte & Associés

Jean-Marc ROUSSEAU

Christophe PERRAU

A PROPOS DE BOURBON

Parmi les leaders du marché des services maritimes à l'offshore pétrolier et gazier, BOURBON propose aux industriels les plus exigeants de ce secteur une vaste gamme de services maritimes de surface et sous-marins, sur les champs pétroliers, gaziers et éoliens offshore. Cette palette de prestations de services repose sur une gamme étendue de navires de dernière génération et sur plus de 8 400 professionnels compétents. Le groupe offre ainsi, via ses 29 filiales opérationnelles, un service de proximité au plus près des clients et des opérations en garantissant, partout dans le monde, le plus haut standard de qualité de service, en toute sécurité.

BOURBON regroupe trois activités (Marine & Logistics, Mobility et Subsea Services) et assure aussi la protection du littoral français pour la Marine nationale.

En 2018, BOURBON a réalisé un chiffre d'affaires de 689,5 M€ et opérait une flotte de 483 navires.

Classé par ICB (Industry Classification Benchmark) dans le secteur « Services Pétroliers », BOURBON est coté sur Euronext Paris, Compartiment B.

CONTACTS

BOURBON

Relations investisseurs, analystes, actionnaires

+33 140 138 607

investor-relations@bourbon-online.com

Communication Groupe

Christelle Loisel

+33 491 136 732

christelle.loisel@bourbon-online.com

Agence relations média

Publicis Consultants

Vilizara Lazarova

+33 144 824 634

vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr